



AADL2

PAIEMENT DE LA DEUXIÈME TRANCHE À PARTIR D'AUJOURD'HUI

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3098 | Lundi 29 mai 2017- Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



LIGUE 1 MOBILIS : NAHD - USMA AUJOURD'HUI À 22H30 LES ROUGE ET NOIR MISENT SUR LE PODIUM

Page 17

TROIS JOURS APRÈS SA NOMINATION À LA TÊTE DU MINISTRE DU TOURISME

BOUTEFLIKA LIMOGE MESSAOUD BENAGOUN

Page 3

SELON LES CONCESSIONNAIRES
AUTOMOBILES

LE SALON DE L'AUTOMOBILE SERA ANNULÉ



Page 3

1ER JOUR DE RAMADAN 9 MORTS ET 59 BLESSÉS DANS DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Page 4

MÉTRO D'ALGER DES AMÉNA- GEMENTS HORAIRE POUR LE RAMADAN



Page 24

*Trois jours après
sa nomination, Messaoud
Benagoun, nouveau
ministre du Tourisme du
gouvernement Tebboune,
a été limogé hier par le
président de la république,
Abdelaziz Bouteflika.*



LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ PLUSIEURS PERSONNES INTERPELÉES

Page 3



ATTENTATS À L'EXPLOSIF DE 2007 L'AFFAIRE REJUGÉE LE 11 JUILLET PROCHAIN

Page 3



03

**terroristes
recherchés
arrêtés
à Tamanrasset**

06

**membres du
bureau
exécutif
du COA claquent
la porte**

18

**morts
dans l'explosion
d'une voiture
piégée en
Afghanistan**

UN DOCUMENTAIRE SUR LA JEUNE MARTYRE MALIHA HAMIDOU

Le film-documentaire sur la moudjahida-martyre, Maliha Hamidou, vient de débiter depuis quelques jours à Tlemcen, sa ville natale. Réalisé par le journaliste de la chaîne de télévision "Canal Algérie", Zoheir Bendimerad, ce travail de caractère historique rend hommage à une jeune héroïne de la guerre de Libération nationale, dont la vie et le combat exemplaires sont peut-être aujourd'hui méconnus, notamment par les lycéens et les lycéennes de 17 ans, l'âge qu'elle avait lorsqu'elle s'est sacrifiée pour l'amour de son pays.

Le journaliste et désormais réalisateur Zoheir Bendimerad, vient ce jeudi 25 mai, et en toute simplicité, de lancer à travers les réseaux sociaux, une sorte de demande d'aide, un "appel à témoins" afin de

recueillir des témoignages, en particulier des documents photographiques d'époque, pour contribuer à enrichir le scénario de son documentaire, le premier jamais réalisé sur l'héroïne tlemcenienne martyre. Née en 1942 dans le quartier populaire de Bab H'did à Tlemcen, Maliha Hamidou, qui n'était alors qu'une adolescente férue de culture arabe et habitée par une sobre et magnifique piété, s'illustra par un engagement rare et devint malgré son très jeune âge, secrétaire d'une cellule combattante du FLN, chargée notamment de la collecte du renseignement dans la ville. Elle fut arrêtée le 13 avril 1959, un revolver dans son cartable, par la DST de la France coloniale, et torturée à mort. Son corps fut ensuite criblé de balles. Elle avait 17 ans, l'âge des Purs.



Le plus ancien lycée de jeunes filles de Tlemcen porte son nom.

ALGER-CENTRE ET BAB EL OUED SANS VOITURES TOUS LES VENDREDIS SOIR



Alger reconduit encore une fois l'expérience d'une ville sans voitures afin de diminuer le niveau de pollution, de préserver l'environnement et surtout permettre à la population de s'approprier l'espace public sans aucune gêne. En effet, la circulation des véhicules sera interrompue durant les vendredis du mois de Ramadhan, à partir de 20:30, laissant place aux piétons au niveau des communes de Bab El Oued et Alger centre, a indiqué samedi un communiqué de la wilaya d'Alger.

L'arrêt du trafic s'effectuera dans la soirée à partir de 20:30 jusqu'à 2h00 du matin et concernera la rue Mohamed Boubelat (en face de la DGSN) menant vers les rues du Colonel Lotfi et Ibrahim Krafat jusqu'à la place des Trois horloges, au niveau de Bab El Oued, tandis que pour la commune d'Alger centre, les voitures seront interdites à partir du 31 rue Didouche Mourad et 1, rue Larbi Ben Mhidi jusqu'à la place de la Grande poste.

LA NOTION DE TAKAFUL EN ASSURANCE N'EST PAS ANTINOMIQUE AVEC L'ISLAM

Le takaful (mutualité) n'est pas antinomique avec l'islam du fait qu'il intègre la nécessité de mutualiser les risques, a indiqué le président du Haut conseil islamique (HCI), Abdallah Ghoulamallah, même s'il admet que beaucoup de confusions existaient au sein de la société à cet égard.

Le takaful est un concept qui n'est pas étranger à la religion et cette notion a même sa place dans le concept de la zakat et de l'entraide entre les Musulmans ou encore dans la mutualisation des risques, a précisé M. Ghoulamallah, lors d'une conférence organisée à Alger par le HCI sur l'assurance takaful. Selon lui, la nécessité de la mutualisation des risques pour alléger le poids des catastrophes qui touchent la communauté nécessite le recours à l'assurance, en faisant néanmoins observer qu'il y a beaucoup de confusion au sein de la société pour savoir si l'assurance est licite car il y a divers types de contrats qui ne sont pas tolérés par la religion.

Le président du HCI a aussi évoqué la nécessité d'une réflexion

sur un système de ristourne si la cadence des sinistres et des événements survenus n'est pas élevée et que des fonds s'accumulent dans la trésorerie des compagnies d'assurance.



ISSAD REBRAB, P-DG DU GROUPE CEVITAL :

« La colocalisation nous a permis de racheter, en 2014, le groupe français spécialisé dans l'électroménager, Brandt. Lors des négociations ayant précédé cette acquisition, nous avons demandé à exporter 37,5 millions d'euros pour payer cette transaction. Mais Abdelmalek Sellal (ancien Premier ministre) et Amara Benyounes (ministre de l'Industrie à l'époque), nous ont signifié que la Banque centrale d'Algérie avait refusé de faire sortir des devises à l'étranger. Nous avons alors contracté un crédit en France ».



AU CHILI, NATALIA CUISINE AVEC UN INGRÉDIENT SECRET, DU CANNABIS !

Le cannabis comme ingrédient de cuisine inattendu, tel est le pari d'une chef argentine au Chili, qui mise sur ses vertus thérapeutiques pour agrémenter des salades, des gâteaux au chocolat ou des jus de fruits.

Natalia Revelant, spécialisée en gastronomie végétarienne, mélange depuis des années cette drogue douce avec des fruits, de la farine ou diverses graines ou fruits secs afin d'élaborer des recettes, qu'elle a présentées cette semaine lors d'un atelier à Santiago du Chili.

"J'ai découvert tout un univers avec le cannabis", raconte à l'AFP la chef de 38 ans, tandis qu'un public d'une dizaine de personnes assiste à son atelier, organisé avec la fondation Daya, ONG chilienne qui promeut l'usage médicinal de la marijuana.

Dans ce pays sud-américain, les autorités ont autorisé en 2015 la culture du cannabis à des fins thérapeutiques, pour élaborer ensuite des médicaments permettant notamment de soigner les patients souffrant de cancer, d'épilepsie et de douleurs chroniques liées au cancer.

Mais la gastronomie "cannabique" est aussi une alternative pour les malades chroniques qui ont déjà recours à la marijuana, sous forme d'huile, de résine ou de médicaments, afin de soigner leurs maux, assure Alejandra Ahumada, chimiste pharmaceutique au sein de la fondation.

Comme l'explique Natalia Revelant, tout peut être cuisiné dans la plante aux feuilles reconnaissables entre toutes: la racine, la tige et les feuilles peuvent servir dans des salades, accompagner la cuisson d'une viande ou être incorporées dans des jus.

La fleur de cannabis et les graines sont, elles, idéales pour élaborer des desserts, des chocolats ou des biscuits, selon la chef argentine.

Mais comme le goût de la marijuana, tout seul, n'est pas très agréable, il est important de savoir la combiner avec des produits similaires en termes de composition aromatique.

"Une plante de cannabis, comme elle a un taux élevé de linalool (composant aromatique, ndlr), peut être combinée avec de la lavande pour fabriquer des biscuits au beurre délicieux", précise Natalia.

TROIS JOURS APRÈS SA NOMINATION À LA TÊTE DU MINISTRE DU TOURISME

Bouteflika limoge Messaoud Benagoun

Trois jours après sa nomination, Messaoud Benagoun, nouveau ministre du Tourisme du gouvernement Tebboune, a été limogé hier par le président de la république, Abdelaziz Bouteflika.

PAR LAKHDARI BRAHIM

« Conformément aux dispositions de l'article 93 de la Constitution et sur proposition de M. Abdelmadjid Tebboune, Premier ministre, son excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a démis ce jour, M. Messaoud Benagoun de ses fonctions de ministre du Tourisme et de l'Artisanat », a annoncé un communiqué de la présidence de la République.

Messaoud Benagoun, qui a été candidat du MPA aux législatives, a été, depuis sa nomination, la cible de virulentes critiques sur les réseaux sociaux. Les internautes se sont interrogés sur son parcours et son manque d'expérience. Cet éphémère ministre a un casier judiciaire très lourd, avec plusieurs condamnations dont une de six ans de prison. Outre ces antécédents judiciaires, Messaoud Benagoun aurait, d'après plusieurs sites d'informations, obtenu sa licence en sci-



ences commerciales, après huit ans d'études en usant de corruption. De plus, il n'a jamais exercé une activité professionnelle.

Selon des sources, juste après son installation, le tout nouveau ministre du Tourisme aurait engagé un bras de fer avec son secrétaire général suite à quoi plusieurs cadres du ministère ont déposé leur démission.

Même si les services de sécurité ont aussitôt alerté le président Bouteflika, qui a immédiatement mis fin à ses fonctions, il reste que le cas est d'une extrême gravité, car il est révélateur des dysfonction-

nements à plusieurs niveaux des instances chargées de l'étude des dossiers de toute personne candidate à un poste de responsabilité.

Avant d'être nommé ministre, Messaoud Benagoun était candidat tête de liste du MPA à Batna. Comment les Services du ministère de l'Intérieur, qui avaient mis quinze jours à éplucher un par un les dossiers des candidats aux législatives n'ont pas été informés de ses antécédents judiciaires.

Comment un tel profil a-t-il atterri dans l'Exécutif ? Au gouvernement, on pointe du doigt la responsabilité du président du

Mouvement populaire Algérien (MPA) Amara Benyounes. C'est de ce parti qu'est issu Messaoud Benagoun. « *Le Premier ministre a fait confiance à Amara Benyounes, en validant le nom de Benagoun avant de le transmettre à la présidence* », ont affirmé plusieurs sources, soulignant que « *malheureusement, Benyounes nous a présenté le plus mauvais de ses cadres* ».

Le limogeage du ministre du Tourisme « *doit servir de leçon pour les autres* », souligne cette source. « *Tebboune sera intransigeant envers les cadres, à leur tête les ministres. Il n'y a de place dans le gouvernement que pour les personnes intègres* ».

Le président du MSP, Abderazak Makri, a qualifié hier ce limogeage de « *scandale d'État* ».

« *C'est un scandale d'État, un autre scandale révélateur du processus de décomposition contre lequel nous avons mis en garde* », écrit Abderazak Makri sur sa page Facebook.

« Ce scandale n'est pas une maladie, mais le symptôme d'une maladie très grave qui frappe l'Algérie », soutient-il. « *Changer cette situation est un devoir pour tout patriote sincère* », dit-il.

L. B.

SELON LES CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES

Le Salon de l'automobile sera annulé

PAR RIAD EL HADI

Les concessionnaires automobiles sont actuellement dans l'impossibilité de prendre part au Salon international de l'automobile d'Alger du fait des retards dans l'attribution des licences d'importation au titre de l'année 2017, a indiqué à l'APS un responsable à l'Association des constructeurs concessionnaires automobiles (ACC2A).

La tenue de la 20e édition du Salon international de l'automobile d'Alger, prévue pour septembre prochain, est écarté du fait que les quotas de licences qui devaient être attribués en avril dernier sont en instance jusqu'à ce jour, explique le responsable de la communication de l'ACC2A, M. Riad Andalouci.

"Les concessionnaires automobiles sont donc dans l'impossibilité de participer à cette manifestation car, tout simplement, ils attendent toujours leurs quotas pour qu'ils puissent participer et répondre par la suite aux commandes exprimées par la clientèle", poursuit-il.

Avec les stocks déjà épuisés au niveau de la majorité des concessionnaires automobiles, même si le ministère du Commerce procédait à l'ouverture des quotas dans un avenir proche, les concessionnaires ne pourront pas être au rendez-vous de septembre car les opérations de l'importation nécessitent deux (2) mois au minimum pour acheminer les véhicules (dédouanement, contrôle, homologation...) sans compter la préparation et les moyens logistiques énormes que

nécessite un tel salon, relève-t-il.

Selon lui, le président de l'ACC2A, M. Sofiane Hasnaoui, a sollicité récemment l'avis des 40 concessionnaires automobiles sur cette question, et de par leurs réponses, "il est convaincu que les concessionnaires ne sont pas dans la mesure de participer dans de telles conditions".

Pour rappel, le P-dg de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), M. Tayeb Zitouni, avait déclaré, il y a quelques semaines, que la Safex restait à la disposition des concessionnaire agréés et que le Palais des expositions serait ouvert une fois que les concessionnaires seraient prêts pour un tel événement.

R. E.

ATTENTATS À L'EXPLOSIF DE 2007

L'affaire rejugée le 11 juillet prochain

PAR INES AMROUDE

Le tribunal criminel d'Alger réexaminera le 11 juillet prochain l'affaire des six (6) inculpés dans les attentats à l'explosif qui avaient ciblé, en 2007, le palais du Gouvernement et le siège de la Sûreté urbaine de Bab Ezzouar, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de la Cour d'Alger.

Les six inculpés, à savoir: Haddouche Salim, Ouzendja Khaled, Slimane Adlane, Bechar Hacene, Maarouf Khaled et Kritous Mourad vont être rejugés selon le rôle des affaires pénales de la 1ère session ordinaire (2017) affiché hier au niveau de la Cour

d'Alger L'attentat du Palais du Gouvernement avait fait 20 morts et plus de 220 blessés tandis que celui de Bab Ezzouar avait fait 11 morts et plus de 100 blessés. Le tribunal criminel d'Alger avait prononcé, le 14 mars 2012, la peine capitale à l'encontre des six accusés (comparants): Bouderbala Fateh, Haddouche Salim, Ouzendja Khaled, Slimane Adlane, Bechar Hacene et Maarouf Khaled. Une peine de 10 ans de réclusion a été prononcée à l'encontre de Kritous Mourad. Boudina Norredine a été quant à lui condamné à 3 ans de prison ferme pour non dénonciation de crime. Des peines capitales par contu-

mace ont également été prononcées à l'encontre de neuf autres accusés (en état de fuite), parmi lesquels figuraient notamment Abdelmalek Droudkel.

Selon l'arrêt de renvoi, les accusés, dont Abdelmalek Droudkel, appartiennent à un groupe terroriste activant dans la région de Thenia (w. Boumerdes) relevant d'Al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi).

L'attentat contre le Palais du Gouvernement avait été perpétré simultanément avec un autre attentat à l'explosif contre le siège de la sûreté urbaine de Bab Ezzouar.

I.A.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Plusieurs personnes interpellées

Des opérations, entrant dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue et de la criminalité ont été menées à travers plusieurs wilayas du pays, par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), se soldant notamment par l'interpellation de plusieurs individus et la récupération de psychotropes.

Agissant sur information, les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Constantine, ont interpellé un individu suspect au centre ville pour trafic de drogue et récupéré 320 comprimés psychotropes et 106 grammes de cannabis traité.

A Tlemcen, les forces de police de la sûreté de wilaya, ont interpellé 02 individus à bord d'un véhicule dans la localité de Maghnia, trouvés en possession de 03 kilogrammes de cannabis traité.

Les éléments de la 20ème sûreté urbaine, relevant de sûreté de wilaya d'Oran, ont récupéré 16 kilogrammes et 855 grammes de cannabis traité, lors d'inspection d'un véhicule suspect au niveau de carrefour El Bahia.

A Alger, dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les forces de police de la sûreté de wilaya, ont mené récemment des descentes dans les différents quartiers de la ville, résultant 75 individus interpellés pour divers délits.

Lors du traitement des passagers d'un vol à destination de Paris, les forces de police de l'aéroport de Bejaïa, ont intercepté un passager en possession de 20 comprimés psychotropes.

Egalement lors du traitement des passagers du car ferry "Tarek Ibn Ziad" en provenance de Marseille/Paris, les forces de police du port d'Alger, ont intercepté 03 individus suspects en possession de 3.606 comprimés psychotropes et 24 capsules de marque Rivotril.

R. N.

LEUR NOMBRE AUGMENTE CONSIDÉRABLEMENT

Les accidents pendant le Ramadan, une fatalité ?

Le mois de Ramadhan s'accompagne automatiquement d'une hausse vertigineuse du nombre d'accidents de la route. En 2013, les sinistres routiers ont occasionné 400 tués.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Un nombre qui est passé à 416 en 2014 puis grimpé à 523 en 2015. Mais outre les victimes (morts et blessés), ces accidents ont un coût financier considérable qui est de l'ordre de 11 milliards de dinars, annuellement.

Le montant est révélé hier, par un expert en accidentologie, Ahmed N'Aït El Hocine, Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne, pour qui la montée en puissance des accidents de la circulation est due à l'augmentation du trafic de véhicules durant la nuit.

Le soir, également en fin de journée, marquée souvent par une baisse de vigilance des conducteurs, les accidents surviennent.

Le directeur du Centre national de prévention et de sécurité routière note, cependant, qu'il a été constaté une baisse de moins de 22% du nombre des décès de sinistres routiers, durant l'année 2016, en raison, explique-t-il, de l'organisation d'une campagne de sensibilisation dont il annonce qu'elle sera reconduite cette année.

S'agissant de la campagne qui vient



d'être lancée, M. Naït El Hocine prévient qu'elle va donner lieu à une intensification des contrôles au niveau des grands axes routiers durant la nuit, en particulier, et à proximité des endroits accueillant un large public.

Quand on lui fait remarquer que c'est sur l'autoroute reliant l'est à l'ouest de l'Algérie qu'est observé le plus grand nombre d'accidents, avec son lot de victimes, (942 morts durant l'année 2016), l'intervenant répond que cette situation est due au trafic incessant qui s'y déroule, de jour comme de nuit, mais également aux excès de vitesse qui y sont chaque fois observés.

Invité à donner son point de vue sur une étude du chercheur Farès Boubakoura, de

l'Université de Batna, chiffrant à environ 2,2 millions de dinars le coût d'un accident de la route et à quelque 11 millions de dinars le décès d'une personne qu'il a

entraîné, M. Naït El Hocine signale que les sinistres routiers entraînent globalement des pertes financières s'élevant à près de 100 milliards de dinars/an, « un chiffre faramineux », selon lui.

Triste troisième place dans le monde

Pour rappel, l'Algérie occupe la troisième place au niveau mondial en termes de nombre de décès dans des accidents de la circulation où il est enregistré un accident toutes les 20 minutes et un décès toutes les 3 heures suivi par la Jordanie avec un accident de la route toutes les 5 minutes alors qu'en Egypte, le terrorisme de la route cause environ 5000 décès par an, et des pertes financières en raison de ces incidents, à 959 millions de dollars par an. Le facteur humain reste la première cause, puis arrive l'état des véhicules et l'état des routes.

R. R.

1^{er} jour de ramadan : 9 morts et 59 blessés

Neuf morts et 59 blessés ont été enregistrés avant-hier samedi, dans des accidents de la route à travers 15 wilayas du pays, marquant un début macabre du mois sacré de Ramadhan.

Les accidents se sont produits à Alger, Aïn Defla, Tlemcen, Mascara, Mostaganem, Aïn Témouchent, Béchar, Laghouat, Ghardaïa, Jijel, Sétif et Skikda, provoquant également d'importants dégâts matériels à 35 véhicules, précise le communiqué publié hier par

la Gendarmerie nationale.

L'accident le plus grave s'est produit en début d'après-midi à Aïn Defla, au lieu-dit Ouled Attou, après qu'un conducteur ait perdu contrôle sur sa camionnette qui a percuté un autre véhicule léger, en stationnement sur la bande d'arrêt d'urgence, provoquant 3 morts et 5 blessés, qui ont été évacués à l'hôpital d'El Attaf, où sont également déposés les corps des défunts.

R. N.

EN CE MOIS SACRÉ

Appel au don de sang

La Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS), en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS) et le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, a lancé un appel à l'ensemble de la population afin de donner un peu de son sang en ce mois sacré de Ramadan.

L'appel de la FADS, destiné aux personnes âgées de 18 à 65 ans et en bonne santé, intervient également à l'approche de la Journée mondiale des donneurs de sang, célébrée le 14 juin de chaque année.

Selon les données du ministère de la

Santé, la collecte de poches de sang avait enregistré près de 540.000 poches en 2015, en hausse de 6% par rapport à l'année 2014, dont 2/3 ont été recueillies au niveau des structures de transfusion sanguine fixes et 1/3 en collecte mobile.

Le ministère avait précisé que 69% des dons sont issus de donateurs bénévoles, dont 24% réguliers et 45% occasionnels, cependant 31% des dons proviennent encore de donateurs de compensation, rappelant que grâce aux différents partenariats et à la collaboration du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, 44.786

poches de sang avaient été collectées durant le mois de Ramadhan de 2015 ayant ainsi permis de sauver ou d'améliorer la vie de dizaines de milliers de patients. Durant le mois de Ramadhan de l'année dernière, un programme national de collecte de sang, notamment mobile, avait été mis en place à proximité des mosquées après la rupture du jeûne, et ce, à travers le territoire national afin d'assurer auprès des fidèles un approvisionnement continu et régulier des banques de sang en ce produit vital, rappelle-t-on.

R. N.

MISSION DE L'UA D'OBSERVATION DES ÉLECTIONS AU LESOTHO

Le Conseil de la nation y participe

Le Conseil de la nation participera à la mission de la Commission de l'Union africaine (UA) d'observation des élections au royaume du Lesotho, qui se dérouleront le 03 juin prochain, a indiqué hier un communiqué

du Conseil.

" Le membre du Conseil de la nation, membre du Parlement africain, M. Mohamed Tayeb Laskri participera à la mission de la Commission de l'Union africaine (UA) d'observation des élec-

tions au royaume du Lesotho, et ce, au cours de la période allant du 29 mai au 8 juin prochain.

Ces élections sont prévues le 03 juin 2017", a précisé la même source.

R. N.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Saisie de 75 kg de kif traité à Tlemcen

Une quantité de kif traité, estimée à 75 kilogrammes et plus de 9.000 comprimés de psychotropes ont été saisis samedi à Tlemcen par des éléments de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières ont saisi, le 27 mai 2017 à Tlemcen (2e Région militaire), 75 kilogrammes de kif traité et 9173 comprimés psychotropes", précise la même source. En outre, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6e RM), des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) "ont intercepté 4 contrebandiers et saisi 2 véhicules tout-terrain et un camion chargé de 7,5 tonnes de denrées alimentaires, 13920 litres d'huile de table et des outils d'orpailage", ajoute le communiqué.

R. N.

PAYEMENT DE LA 2E TRANCHE DE L'AADL 2

Remise aujourd'hui des ordres de versement

Bonne nouvelle pour les souscripteurs au programme location-vente AADL 2.

PAR IDIR AMMOUR

L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) compte leur remettre, à partir d'aujourd'hui lundi, les ordres de versement de la deuxième tranche du montant global du logement. Ladite institution, a indiqué, que cette procédure concernera les 129 000 souscripteurs dont 40 000 sur Alger. Cette opération concerne, en effet, les souscripteurs ayant choisi leurs sites par internet depuis le début de l'opération du choix des sites lancée fin décembre 2016. Toutefois, les souscripteurs qui sont appelés à recevoir leur ordre de versement de la deuxième tranche pourraient se renseigner sur les rendez-vous de retrait de leur ordre de versement sur le site électronique de l'agence «AADL». Pour y accéder, il suffit d'introduire le numéro d'inscription et le mot de passe, ajoute-on. Par ailleurs, l'agence AADL a procédé durant la dernière semaine du mois de mai à la livraison d'un nouveau quota de



5 857 logements de location-vente au niveau de six wilayas. Il s'agit notamment, selon la même source, de la wilaya de Mostaganem (444 logements à distribuer depuis le 21 mai), celle de Khenchela (657 unités depuis le 23 mai), et Ain Temouchent (224 unités à partir du 25 mai), Sidi Belabbès (732 unités à partir du 27 mai), Skikda (500 unités à partir du 28 mai), ainsi que la wilaya d'Alger (3.300 unités à partir du 30 mai).

L'opération de distribution des logements AADL se poursuivra en juin par la remise de 21 400 clés en faveur des souscripteurs de 2001 et 2002 "AADL 1" au niveau national, a-t-on encore indiqué. Apparemment la crise économique n'a pas affecté le secteur de l'Habitat. L'ancien ministre de l'Habitat et actuel premier ministre n'a pas eu tort dans ses différentes sorties médiatiques. Lui, qui a longtemps rassuré les

souscripteurs, tous programmes confondus, que le logement public en Algérie ne connaît pas de crise. Des déclarations qui se sont effectivement reflétées sur le terrain, avec l'annonce ces dernières semaines de la répartition des quotas à travers plusieurs wilayas qui connaissaient une insuffisance en nombre d'unités, par rapport aux citoyens issus des couches moyennes inscrits au programme AADL notamment. D'ailleurs pour couper les mauvaises langues, M. Tebboune a souvent mis en garde contre les « tentatives de désinformation que mènent certaines parties qui veulent exploiter le dossier du logement pour semer l'anarchie », exprimant son indignation quant aux propos faisant état de l'arrêt des projets en raison des difficultés financières que traverse le pays. « Il est vrai que nous ne vivons pas dans le paradis, mais il est grave et inacceptable de dire que la situation actuelle est un enfer », a-t-il déclaré, ajoutant que « malgré le recul des recettes du pays, la croissance continue, en témoignent les projets d'habitat et les postes de travail ».

I.A.

MÉTRO D'ALGER

Des aménagements horaires pour la Ramadan

PAR CHAHINE ASTOUATI

Des aménagements horaires sont appliqués par le métro d'Alger pendant le mois de Ramadhan 2017 durant lequel le transport est assuré de 7h00 jusqu'à 1h30 du matin sans interruption et 7j/7, a indiqué l'Entreprise Ratp El Djazair dans un communiqué. Selon la même source, ces horaires sont valables jusqu'au premier jour de Aïd el Fitr. En outre, Ratp El Djazair en collaboration avec l'entreprise Métro d'Alger organiseront des soirées ramadanesques au niveau de la station Tafourah (Grande-poste) les jeudi et vendredi de ce mois sacré dès le 1er juin. Pour rappel, l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a également établi un aménagement horaire durant le Ramadhan afin de permettre à ses voyageurs de se déplacer sur l'ensemble du réseau de la capitale avec un service de nuit spécial. Ainsi, le service Jour est programmé sur une plage horaire avec un premier départ à 5h30 et le dernier départ à 19h05, tandis que pour le service de Nuit, le premier départ après la rupture du jeûne (Iftar) est programme à 21h tandis que le dernier départ est prévu à 2h00 du matin. Quant à la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), elle a prévu un aménagement horaire pour les trains de voyageurs des grandes lignes. Concernant les grandes lignes Ouest, dont les horaires de Ramadhan sont applicables depuis samedi dernier, le programme de la ligne Alger-Oran prévoit deux (2) départs par jour: à 8h (arrivée à

Oran à 13h) et à 12h30 (arrivée à 17h39). Pour la ligne Oran-Alger, deux départs sont également programmés quotidiennement: à 8h (arrivée à la gare Agha à 12h56) et à 12h30 (arrivée à 17h44). Pour la ligne Oran-Béchar, un (1) départ est prévu à partir d'Oran à 23h30 (arrivée à Béchar à 8h46) et un autre depuis Béchar à 23h (arrivée à Oran à 7h48). Quant aux grandes lignes Est, dont les horaires de Ramadhan entreront en vigueur le 29 mai en raison des travaux des tunnels entre Thenia et Beni Amrane (Boumerdes) programmés du 20 au 29 mai, la liaison Alger-Constantine sera assurée par un train à 7h25 (arrivée à Constantine à 14h30) tandis que le départ depuis Constantine est programmé à 6h40 (arrivée à Alger à 13h15). Pour la ligne Alger-Annaba, un départ

est prévu à partir d'Alger à 21h30 (arrivée à Annaba à 7h28), tandis que le départ depuis Annaba est programmé à 21h30 (arrivée à Alger à 7h36).

C. A.

AIR ALGÉRIE Le programme des vols renforcé durant tout l'été

Dans le cadre de son programme estival, la compagnie publique de transport aérien, Air Algérie compte mettre en place un programme renforcé à l'effet de répondre à la forte demande durant cette période de l'année en raison du retour au pays de nombreux Algériens expatriés. Air Algérie projette d'offrir 2.455.034 places sur l'ensemble de ses destinations domestiques et internationales, à raison de 94.509 sièges hebdomadaires offerts, soit une hausse de 1% comparativement au programme renforcé de l'été 2016. Le réseau domestique fournira 722.722 sièges à raison de 27.590 sièges hebdomadaires, soit un bond de 9% par rapport à l'été 2016. Au départ et à l'arrivée des aéroports de France, Air Algérie va assurer 80 vols supplémentaires (14.592 sièges) entre le 20 août et le 6 septembre. Quant au reste de son réseau international, Air Algérie va mobiliser plus de 638.000 sièges durant la période allant du 18 juin au 16 septembre 2017. Pour assurer son programme, Air Algérie va mobiliser une flotte augmentée à 59 appareils en plus de l'affrètement d'un avion gros-porteur de type Airbus A330 fourni par une société de location.

R. N.

DURANT LE MOIS DE RAMADAN

Les intoxications alimentaires en hausse

Les intoxications alimentaires sont en hausse constante. Chaque année, l'Algérie enregistre plus de 5000 cas provoqués par de graves dysfonctionnements en matière d'hygiène. Durant le mois de Ramadhan, en particulier, comme durant la période estivale, le risque d'intoxication augmente par suite de l'exposition par les commerçants de certains produits à l'air libre. «Le fait de laisser une bouteille en plastique exposée au soleil contribue à dénaturer le produit

qui y est contenu pouvant donner lieu à de graves complications », met en garde le professeur Salmi du CHU Mustapha Bacha. En exposant leurs marchandises au soleil et à la poussière, les commerçants ne pensent qu'à leurs gains mais les consommateurs qui achètent ces dernières en subissent des conséquences qui peuvent les amener aux urgences des hôpitaux. Cette année, la direction de commerce de la wilaya d'Alger a décidé d'entreprendre des

actions de sensibilisation aux risques de consommation des denrées avariées, annonce son responsable, M. Karim Guèche. Cependant, si la sensibilisation peut permettre de réduire le nombre des intoxications alimentaires, elle demande à être appuyée par un contrôle strict des produits proposés par les commerçants et la poursuite de ces derniers lorsqu'ils ne respectent pas leurs obligations.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BAB-EL-OUED
NIF N° 40801600001604900003
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISIOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 (alinéa 02) du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction générale du CHU de Bab -El - Oued informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert N°01/2017 pour le choix d'une entreprise pour l'acquisition, l'installation et la mise en service des équipements médicaux au profit des services de CHU BAB EL OUED reparté en vingt (20) lots séparés, paru dans les quotidiens nationaux **MIDI LIBRE** en date du 20/02/2017, **EL DJAZAIR** en date du 21/02/2017 et le BOMOP la semaine du 26/02/2017 au 04/03/2017, qu'à l'issue de la procédure d'évaluation des offres techniques et financières, d'après les critères arrêtés dans le cahier des charges, les marchés ont été attribués aux soumissionnaires suivants :

DESIGNATION DES LOTS	Soumissionnaire provisoirement attributaire	MONTANT EN TTC	NOTE TECHNIQUE /90 points	Délai de livraison	Délai de garantie	CRITERES DE CHOIX
LOT N° 01 : CHROMATOGRAPHIE EN PHASE GAZEUSE COUPLEE A UN SPECTROMETRE DE MASSE (GC-MS) ET A UN DETECTEUR A IONISATION DE FLAMME AVEC UN SYSTEME HEAD SPACE (FID-HS)	SARL ESCLAB NIF : 000406018466661	15 520 481,00 DA TTC	90 points	Trois (03) mois	Trente six (36) mois	Mieux disant
LOT N° 03: MICROSCOPE OPTIQUE	SARL ESCLAB NIF :004060184666661	2 153 900,00 DA TTC	77,88 points	Trois (03) mois	Trente six (36) mois	Mieux disant
LOT N° 03: GASTROVIDEOSCOPE ADULTE	SARL MED SYSTEME MEDICAL NIF : 00141101900854	404 600,00 DA TTC	84,11 points	Un (01) jour	Vingt cinq (25) mois	Mieux disant
LOT N° 04 : BALANCE ANALYTIQUE	SARL ESCLAB NIF :004060184666661	234 344,32 DA TTC	82,62 points	trois (03) mois	Trente six (36) mois	Mieux disant
LOT N° 05 : SYSTEME DE PURIFICATION D'EAU POUR ANALYSES MEDICALES	SARL FODIMMED NIF :000015004370656	1 071 000,00 DA TTC	75 points	un (01) jour	Trente six (36) mois	Mieux disant
LOT N° 06: FIBROSCOPE BRONCHIQUE	/	/	/	/	/	infructueux
LOT N°07 : APPAREIL EEG EQUIPE DE VIDEO ET DE POTENTIELS EVOQUES	SARL MEDICATECH NIF :000016001281308	3 373 650,00 DA TTC	87 points	Quinze (15) jours	Vingt sept(27) mois	Mieux disant
LOT N° 08 : COLONNE DE VIDEO ENDOSCOPIQUE DIGESTIVE AVEC ENDOSCOPES ESOGASTRODUODENALE COLOSCOPE PEDIATRIQUES	EURL ABEILLE MEDICAL NIF :000716097499396	6 866 735,00 DA TTC	72,14 points	Cinquante cinq (55) jours	Vint quatre (24) mois	Mieux disant
LOT N° 09: APPAREIL DE DESINFECTION DU MATERIEL D'ENDOSCOPIE	/	/	/	/	/	infructueux
LOT N° 10 : APPAREIL DE RADIOGRAPHIE MOBILE	SARL GE HEALTH CARE ALGERIE NIF :000816097598343	6 902 000,00 DA TTC	73,68 points	Quatre vingt dix (90) jours	Douze (12) mois	Mieux disant
LOT N° 11 : RESPIRATEUR D'ANESTHESIE	SARL GE HEALTH CARE ALGERIE NIF :000816097598343	7 254 163,84 DA TTC Montant corrigé	72,17 points	Quatre vingt dix (90) jours	Trente six (36) mois	Mieux disant
LOT N° 12 : RESPIRATEUR DE REANIMATION	SARL IMPOMED NIF :099916000983870	11 662 000,00 DA TTC	90 points	Sept (07) jours	Trente six (36) mois	Mieux disant
LOT N° 13 : MONITEUR DE SURVEILLANCE MULTI PARAMETRES	SARL GE HEALTH CARE ALGERIE NIF :000816097598343	3 655 337,28 DA TTC Montant corrigé	82,08 points	Quatre vingt (90) jours	Trente six (36) mois	Mieux disant
LOT N° 14 : MONITEUR DE SURVEILLANCE SOUPLE A 5 PARAMETRES	SARL NOBEL MED NIF:0013161007189471	1 292 340,00 DA TTC	88,80 points	Un (01) jour	Trente six (36) mois	Mieux disant
LOT N° 15 : DEFIBRILLATEUR AVEC PALETTES EXTERNES ET INTERNES (ENFANTS ET ADULTES)	SARL TSM NIF :099815004228661	1 035 300,00 DA TTC	90 points	Un (01) jour	Trente six (36) mois	Mieux disant
LOT N° 16 : STATIONS DE 4 SERINGUES ELECTRIQUES	SARL IMPOMED NIF :099916000983870	1 071 000,00 DA TTC	70,14 points	Sept (07) jours	Trente six (36) mois	Mieux disant
LOT N° 17: AUTOCLAVE A PAILLASSE	SARL MEDILUX NIF:0999160007235183	761 600,00 DA TTC	74 points	Deux (02) jours	Trente (30) mois	Mieux disant
LOT N° 18 : COUVERTURES CHAUFFANTES	EURL NTS NIF :000416096800827	2 265 760,00 DA TTC	82,04 points	Sept (07) jours	Vingt cinq (25) mois	Mieux disant
LOT N° 19 : SCIALYTIQUE MOBILE	SARL FODIMMED NIF :000015004370656	535 500,00 DA TTC	77,14 points	Un (01) jour	Trente six (36) mois	Mieux disant
LOT N° 20: ELECTROCARDIOGRAPHE SUR CHARIOT	SARL TSM NIF :099815004228661	327 369,00 DA TTC	79,08 points	Un (01) jour	Trente six (36) mois	Mieux disant

Les soumissionnaires désirants prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher du CHU de BAB EL OUED au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou le BOMOP pour formuler d'éventuels recours auprès de la commission ministérielle des marchés, ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, au 125 Bd ABDERRAHMANE LAALA EL MADANIA ALGER, conformément à l'article 82 (alinéa 8) du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Directeur General

UNE PRIORITÉ POUR SE PRÉMUNIR CONTRE LES FLUCTUATIONS DES PRIX DES HYDROCARBURES

L'Etat cherche une reconversion économique

Il s'agit de diversifier l'économie nationale et limiter au maximum les gaspillages financiers en suivant une politique stricte et rigoureuse en matière de gestion des finances publiques.

Il y a lieu également de rationaliser les dépenses et sélectionner les importations. Une reconversion économique "nécessaire" et "urgente" sera la priorité de la nouvelle équipe gouvernementale pour que l'Algérie ne dépende plus des fluctuations des prix des hydrocarbures, a affirmé le Premier ministre Abdelmadjid Tebboune. "Une autre priorité s'impose, c'est la reconversion de notre économie, qui a été entamée par mon prédécesseur, Abdelmalek Sellal. Une reconversion économique nécessaire et urgente pour faire en sorte que notre pays ne dépende plus des fluctuations des prix des hydrocarbures", a indiqué M. Tebboune, au terme de sa prise de fonction officielle, lors d'une cérémonie de passation de pouvoirs avec son prédécesseur, M. Sellal. Il s'agit, a-t-il poursuivi, de construire une économie "plus saine et plus équilibrée", dans laquelle le secteur privé aura "toute sa place, peut-être même



une place prioritaire, avec toute la régulation et le contrôle que doit faire le gouvernement, au nom du président de la République". Un plan d'action du gouvernement "plus détaillé sera exposé incessamment, dès qu'il sera achevé devant les élus de la nation, à commencer par l'Assemblée populaire nationale et ensuite le Conseil de la Nation", a-t-il expliqué. M. Tebboune a souligné que "nous allons continuer la mission initiée par M. Sellal", avec les mêmes priorités qu'a fixées le président de la

République, qui sont, l'éradication totale de la crise du logement, des bidonvilles, l'achèvement de son programme de logement, l'éducation et la santé. "Nous allons reloger tous ceux qui ouvrent droit, avec notamment l'achèvement du programme AADL, comme on l'a promis au nom du président de la République, début ou au plus tard fin 2018, ainsi que la relance du programme social et rural", a-t-il dit. Il a ajouté que le pays connaissait des "difficultés financières" mais pas de

"blocages", relevant qu'il y avait "des réorientations de certaines ressources financières au profit des priorités tracées par le président de la République".

M. Tebboune, a par ailleurs, tenu à remercier "très chaleureusement" le président de la République pour la confiance qu'il lui a accordée pour diriger le nouveau gouvernement, en remplacement de M. Sellal "ami, frère et compagnon de route", qui a fait "un excellent travail dans des conditions très difficiles, et qui a réussi sa mission".

M. Tebboune a été nommé mercredi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au poste de Premier ministre, en remplacement de M. Sellal qui a présenté sa démission et celle du gouvernement.

"A la suite de la proclamation par le Conseil constitutionnel, des résultats définitifs des élections législatives, et de l'installation de la huitième législature de l'Assemblée populaire nationale, M. Abdelmalek Sellal, Premier ministre a présenté ce jour à son excellence, M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, sa démission et celle du gouvernement", avait indiqué la Présidence de la République dans un communiqué.

R. E.

LANCEMENT DU CLUSTER ÉNERGIE SOLAIRE

16 entités pour la mutualisation d'entreprises

Le Cluster d'énergie solaire a été lancé par un noyau de PME évoluant dans le secteur des énergies renouvelables avec la collaboration du ministère de l'Industrie et des mines. Lors de la cérémonie du lancement de ce Cluster, le directeur général de la PME au niveau de ce ministère, M. Abdelghani Mebarki, a indiqué que ce cluster regroupera 16 entités, permettant la mutualisation d'entreprises d'une même filière faisant partie d'une chaîne d'activités qui se complètent et liées entre elles par des opérations d'achat et de vente.

Il s'agit de la mise en place du 4ème cluster industriel après ceux des boissons, de la mécanique de précision et de l'économie numérique déjà en activité. Selon ses explications, un cluster est

l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, de l'amont à l'aval, à la réalisation d'un produit fini, relevant que la faiblesse de l'industrie d'un pays est corrélée au manque de solidarité entre les entreprises d'une même chaîne de valeur.

Par ailleurs, il a avancé que deux autres clusters étaient en cours de création qui sont ceux de plasturgie et dattes. Pour sa part, le président du Group Innovinvest, Mohamed Réda Smahi, a souligné que la création d'un cluster énergie solaire est le moyen le plus approprié pour lancer, dans des délais courts, des rencontres professionnelles et opérationnelles pour un examen de toutes les propositions et de toutes les initiatives permettant la mise au point et le renforcement d'un

programme industriel puissant et diversifié, dédié à la réussite du programme national des énergies renouvelables. Il s'agit aussi de définir les formes possibles de mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nationales pour la réussite des projets des énergies renouvelables (ENR) lancés par le pays et de soumettre aux pouvoirs publics des propositions efficaces, consensuelles et les plus opérationnelles quant à la promotion et à la protection des industries ENR. Ce cluster, a-t-il poursuivi, va permettre d'établir des passerelles et des occasions qui faciliteront grandement la coopération et les relations entre ses membres et avec d'autres organismes et Institutions. S'agissant de l'assemblée constituante de

ce cluster, elle devrait se tenir à la fin juin prochain pour permettre d'adopter un plan d'action.

Dans ce contexte, l'expert en énergie, Mourad Preur, a mis en exergue les enjeux de la transition énergétique et le positionnement de la filière du photovoltaïque, affirmant que l'Algérie est décalée dans ce domaine en matière de production et de consommation. Il a également soutenu que les PME doivent être à l'avant-garde du combat dans ce domaine. Le montage des clusters, résultat d'un processus initié et soutenu par la DG PME qui est un partenariat entre le ministère de l'Industrie et l'Union européenne en collaboration avec le programme d'appui allemand Giz.

R. E.

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Plusieurs mesures prévues par le projet de loi finances 2018

Plusieurs mesures pour le développement des PME seront introduites dans le projet de loi de finances 2018 (PLF 2018), et ce, en application de la nouvelle loi d'orientation sur le développement de la Petite et Moyenne entreprise (PME) promulguée en début 2017, a indiqué le directeur général de la PME au ministère de l'Industrie et des mines, Abdelghani Mebarek, en marge d'une rencontre sur les clusters.

Ces mesures concernent notamment le Fonds de soutien à la mise à niveau qui deviendra le Fonds de soutien à la modernisation des PME, ainsi que l'Agence de développement de la PME qui va

changer de statut. "C'est au niveau de la PLF 2018 que nous avons introduit (ces mesures) et cela nous permettra de mettre en place la nouvelle organisation de l'Agence nationale de développement et de modernisation des PME (Andpme) pour avoir plus de souplesse et mener à bien les missions qui lui sont attribuées", a-t-il précisé. Selon M. Mebarki, cette réorganisation va "assurer une cohérence" entre l'ensemble des intervenants dans le domaine des PME. Par ailleurs, il a avancé que pour ce qui concerne le Conseil national de concertation pour le développement de la PME, considéré comme un espace de concerta-

tion, un décret y afférent sera prochainement publié. Pour rappel, la loi d'orientation sur le développement de la PME, modifiant et complétant la loi de 2001, vise l'encouragement de l'émergence des PME, l'amélioration de leur compétitivité et leur capacité d'exportation ainsi que l'amélioration du taux d'intégration nationale et la promotion de la sous-traitance.

Le texte érige l'Andpme en un instrument de l'Etat chargé de la mise en œuvre de la stratégie de développement de la PME et la renforce pour la réalisation de ses missions.

Cette agence devrait assurer, selon le

texte, la mise en œuvre de la politique de développement des PME en matière d'émergence, de croissance, et de pérennisation y compris l'amélioration de la qualité, la promotion de l'innovation et le renforcement des compétences et des capacités managériales des PME.

En outre, la nouvelle loi met en place des fonds de garantie des crédits et un Fond d'amorçage pour encourager la création de start-up innovantes.

Actuellement, un peu plus de 900.000 PME opèrent actuellement en Algérie, un chiffre qui est en deçà des potentialités du pays.

R. E.

KHENCHELA

La CNMA présente ses produits aux investisseurs

L'importance des assurances dans l'accompagnement de l'investisseur a constitué le thème d'une journée de sensibilisation animée à la maison de l'agriculteur de la commune d'El Hamma (Khenchela) par des cadres de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA). L'objectif de la rencontre est de présenter aux porteurs de projets économiques en agriculture mais aussi en tourisme, industrie et bâtiment les possibilités d'accompagnement proposées par la CNMA, a indiqué le président du conseil d'administration CRMA-Khenchela, Mokhtar Bouziane. Le même cadre a indiqué que la journée a été initiée par la CNMA avec le concours de l'Union nationale des jeunes investisseurs, l'Organisation nationale pour le développement de l'agriculture et le Forum algérien des droits de l'homme et de l'environnement.

Le vice-directeur de l'assurance des risques industriels et catastrophes naturelles à la CNMA, Kheireddine Debih, a exposé les avantages offerts par la Caisse aux opérateurs économiques pour assurer leurs marchandises, véhicules et infrastructures et bénéficier d'indemnisation pouvant couvrir jusqu'à 100 % de la valeur de la chose assurée. Mme Nadia Boudraâ, directrice des études d'assurance du transport maritime de marchandises et risques divers, a souligné que l'assurance marchandise couvre le produit assurée durant tout le trajet de son transport en mer, par voie aérienne et par voie terrestre jusqu'à son arrivée à destination.

PIÈCES ARCHÉOLOGIQUES À TEBESSA

Leur recensement terminé début juin

L'opération de recensement des pièces archéologiques contenues dans les musées de Minerve et de Théveste ainsi que dans le jardin archéologique du centre-ville de Tébessa sera terminée "début juin prochain", a indiqué Mourad Hemidane chargé de l'opération.

Entrant dans le cadre d'un programme national de recensement des pièces de l'ensemble des musées du pays, l'opération, entamée en mai, inclut le recensement, la réorganisation des pièces et leur présentation au public, a ajouté la même source. Le musée de Théveste, qui se trouve dans la basilique, sera équipé des installations nécessaires dont les caméras de surveillance et rouvert au public après plusieurs années de fermeture, a souligné le même cadre.

Des lanternes, des vases, des pièces de monnaies et des inscriptions votives figurent parmi ces pièces archéologiques dont le nombre dépasse les 2000 appartenant à diverses civilisations dont celles Atérienne de la période préhistorique, est-il noté. L'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés a engagé, avec le concours de la direction de la culture et les autorités locales, plusieurs programmes de protection des vestiges de la wilaya dont le gardiennage confié à 36 agents, a soutenu la même source.

APS

LE PALAIS DE MERIEM AZZA À SKIKDA

Une merveille architecturale emblématique



Véritable merveille architecturale, le palais de Meriem Azza, également appelé palais de Ben Gana, est de toutes les curiosités historiques et archéologiques de la wilaya de Skikda le monument le mieux préservé.

Par les infimes détails captivant de son architecture et ses éléments décoratifs, le palais ravit ses visiteurs qui ne peuvent que s'émerveiller face à sa beauté, assure le directeur de la culture Omar Manaâ.

Construit en 1913 par l'architecte Charles Montaland, à la demande de Paul Cuttoli, alors maire de la commune de Skikda, le palais de Meriem Azza occupe un site très boisé qui surplombe le versant marin de la corniche de Stora avec une vue panoramique sur l'une des plus belles plages de l'antique Rusicada.

Montaland a réalisé un chef d'œuvre décliné dans un style architectural andalou mauresque hautement raffiné

où s'entremêlent et s'épousent les sculptures, les dessins, les calligraphies offrant à la vue une œuvre captivante, ajoute le directeur de la culture. Paul Cuttoli avait fait construire ce palais "joyau" en guise de cadeau à son épouse Marie d'où l'appellation palais de Meriem qui est l'équivalent arabe de Marie qui y accueillait ses hôtes de marque.

Selon certaines versions, le terme Azza, figurerait dans l'épigraphie en langue arabe surmontant le mur du bureau de Paul Cuttoli où l'on peut lire : "Paul Cuttoli (...) Houa Elladi Bana Hada el Kasr Izza Li Meriem" qui signifie "Paul Cuttoli est celui qui a construit ce palais en l'honneur de Meriem".

Le palais a été ensuite vendu à son second propriétaire Ben Gana, un dignitaire très riche originaire de Biskra.

Un chef d'œuvre à préserver

Ce monument a été classé en 1981 patrimoine national. La même année, les services de la wilaya entament des travaux de restauration.

Jusqu'à récemment, le palais servait de

résidence d'hôte pour les visiteurs les plus distingués de la wilaya. Selon le chef du service patrimoine à la direction de la culture, Zakaria Boudiaf, le palais a bénéficié en 2015 d'une opération d'urgence de renforcement de l'étanchéité suite aux infiltrations de pluies qui risquaient d'altérer la valeur artistique de ce monument emblématique de Skikda.

Actuellement, une étude est en cours pour lancer une vaste opération de restauration et préservation du palais dont le site connaît des glissements de terrain, a ajouté Boudiaf qui a noté que le dossier se trouve au niveau du ministère de tutelle. Une proposition a été également faite pour transformer ce palais après sa restauration en une maison de l'artiste accueillant les œuvres d'art des artistes et leur offrant un espace de rencontre et d'inspiration, a ajouté le responsable du service patrimoine qui rappelle que le grand penseur algérien Malek Benabi s'asseyait souvent dans le jardin du palais Ben Gana pour méditer et rédiger certains de ses ouvrages.

APS

JIJEL

Des exhibitions en sports de combat exécutés par la gendarmerie

Des exhibitions en sports de combat exécutés par les éléments de la Gendarmerie nationale ont été jeudi à Jijel au centre des "Portes ouvertes" sur ce corps constitué qui ont drainé un public nombreux.

Organisée à la maison de la culture, Omar Oussedik, et placée sous le slogan "la sécurité, un acquis collectif, contribuons à sa préservation", cette manifestation a offert l'opportunité au public de s'enquérir des missions des différentes unités de la Gendarmerie nationale et de découvrir les compétences et le niveau de professionnalisme de ses services dans la lutte contre la criminalité et la préservation de la sécurité et de l'ordre public.

Des exercices pratiques présentés par

les sections de sécurité et d'intervention et la brigade cynophile ont ponctué cette manifestation.

Au cours de son intervention, le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le lieutenant colonel, Achour Hamel, a mis en exergue l'évolution des services de la Gendarmerie nationale et le souci de les mettre au diapason des nouvelles mutations que connaît le pays, soulignant que ce corps constitué mise sur le travail de proximité et la communication pour protéger les citoyens et leurs biens.

En marge de cette manifestation de trois jours, le commandant Miloud Abbas a souligné que les dispositifs de sécurité, s'agissant du mois de

ramadan et de la saison estivale, des services de la Gendarmerie nationale dans la wilaya de Jijel ont été ficelés avec la collaboration des différentes instances, en vue de sécuriser les principaux axes routiers de la wilaya, notamment par l'organisation de la circulation routière et la protection des lieux publics.

Cette manifestation, marquée par une cérémonie d'hommage aux retraités de ce corps d'arme, a été également l'occasion de diffuser un documentaire sur la Gendarmerie nationale, sa création, son évolution, ses missions et réalisations.

APS

MILIANA

Commémoration du 76^e anniversaire de la mort de Mohamed Bouras

La commune de Miliana (Aïn Defla) a commémoré samedi le 76^e anniversaire de la mort du fondateur des Scouts musulmans algériens (SMA), le chahid Mohamed Bouras, exécuté par les autorités coloniales en 1941.

Une gerbe de fleurs a été déposée sur la tombe du chahid et la Fatiha du saint Livre récitée en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya, à leur tête le wali, Benyoucef Azziz.

Le représentant de l'antenne locale de l'organisation nationale des moudjahidines (ONM), Abdellah Aâdjadj, a indiqué lors de son intervention à cette occasion que Mohamed Bouras fut un nationaliste hors pair qui n'a pas hésité à donner sa vie pour que le pays recouvre son indépendance et sa liberté. La commémoration des dates se rapportant au combat du peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance doit renseigner sur les sacrifices consentis pour la liberté, a-t-il souligné.

Le rôle des moudjahidine n'a pas été circonscrit à la période coloniale mais s'est étalé bien au-delà, a soutenu M. Aâdjadj, relevant que ceux-ci étaient à l'avant-garde dans le combat mené contre le terrorisme au début des années 90 du siècle dernier.

Dans une communication intitulée "le rôle du scoutisme dans le mouvement national", Tounsi Abderrahmane de la faculté d'histoire de l'université Djilali Bounâama de Khémis Miliana a observé que le combat de Mohamed Bouras a particulièrement influencé trois des plus grands héros de la Révolution armée, en l'occurrence Larbi Ben M'hidi, Badji Mokhtar ainsi que le commandant Si M'Hamed



Bouguerra.

Il a mis l'accent sur le fait que Mohamed Bouras considérait le scoutisme comme étant avant tout une école de patriotisme, faisant remarquer que ses activités "lui ont valu d'être traqué en permanence par les services de police et de renseignements de façon générale qui y voyaient un danger de premier plan."

A la fin de la cérémonie, des hommages ont été rendus aux anciens responsables locaux des scouts auxquels des présents ont été offerts. Né en février 1908 à Miliana, dans le quartier Anassers, dans une famille modeste, Mohamed Bouras a fréquenté la médersa Al Falah où il a appris l'arabe et les bases théologiques de l'Islam tout en poursuivant des études au collège français de Miliana.

A partir de 1926, il quitte l'école pour entrer dans la vie active. A 18 ans, il quitte sa ville natale pour se rendre à Alger où il fréquente le cercle Ettaraki et devient proche politiquement de l'Association des oulémas et de son chef, le cheikh Abdelhamid Ben Badis.

Décidé à consacrer sa vie à l'éducation et à la formation de la jeunesse algérienne, il dépose, en 1935, les statuts des Scouts musulmans algériens dont la première section est constituée à Alger avec comme nom "al-falah".

Une année plus tard, et après avoir participé au Congrès musulman, il devient dirigeant de la jeunesse de ce congrès. En juillet 1939, toutes les sections Scouts d'Algérie se constituent en fédération sous la présidence de Ben Badis.

Devant le succès des scouts musulmans dont le nombre d'adhérents ne cesse de croître, les autorités françaises voyaient désormais en Mohamed Bouras un danger.

Arrêté le 3 mai 1941 sous le motif d'espionnage au profit de l'Allemagne, Mohamed Bouras est condamné à mort et exécuté le 27 mai 1941 sur le terrain militaire d'Hussein-Dey, laissant derrière lui 5 enfants en bas âge. Premier martyr des SMA, Mohamed Bouras est décoré à titre posthume de la médaille El-Athir.

SKIKDA

Ouverture de 22 plages à la baignade

Près de 22 plages sont autorisées à la baignade dans la wilaya de Skikda, au titre de la saison estivale 2017, a-t-on appris en marge des festivités de l'ouverture officielle de la saison estivale. Toutes les commodités en matière de sécurité, propreté et loisirs devant assurer bien-être et détente aux estivants ont été mobilisés, a-t-on précisé rappelant que la wilaya de Skikda avait accueillie la saison dernière six millions d'estivants.

Le coup d'envoi de cette saison estivale a été donné depuis la plage pilote de Oued El Ksab de la commune de Flifla, située à l'Est du chef lieu de

wilaya, en présence du chef de l'exécutif local, Mohamed Hadjar.

Pour cette saison estivale, vingt six infrastructures hôtelières totalisant plus de 2300 lits proposent ses services aux estivants de l'antique Rusicade, a-t-on détaillé au cours de cette cérémonie d'ouverture.

Pour la saison estivale 2017, une vaste opération de réaménagement des plages a été enclenchée par les communes concernées en collaboration avec les entreprises publiques spécialisées, a-t-on souligné précisant que l'action s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale d'intégration des

collectivités locales dans la dynamique du développement que connaît le secteur du tourisme.

Pour la sécurité des estivants, six postes de police, neuf autres de la Gendarmerie nationale ainsi que 36 centres de la Protection civile sont mobilisés tout au long de la saison estivale.

Pas moins de 1500 enfants et jeunes représentant 40 établissements relevant du secteur de la Jeunesse et des sports (DJS) ont animé le traditionnel défilé annonçant l'ouverture de la saison estivale à Skikda.

M'SILA, LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Le général major Menad Nouba appelle à se mobiliser

Le commandant de la gendarmerie nationale, le général major Menad Nouba a appelé à M'sila à mobiliser tous les moyens humains et matériels pour mener "une lutte implacable" contre toutes formes de criminalité, y compris celles liées aux technologies de l'information et de la communication.

Au cours d'une réunion tenue au groupement territorial de la gendarmerie nationale regroupant les cadres et les chefs d'unités relevant du commandement régional de Blida, le général major a instruit à l'effet de mettre en place de nouvelles formes d'organisations et de moyens adéquats devant assurer la sécurité des individus et leurs biens.

Il a, à ce propos, appelé à privilégier l'action du renseignement sécuritaire dans le cadre de la stratégie d'intervention et de lutte efficace contre toutes les facettes de criminalité et les agissements des réseaux du crime organisé soulignant que le travail de proximité associant les citoyens demeure "une action fondamentale" pour renforcer la confiance entre les institutions de l'Etat et le citoyen.

Le général major Nouba a inspecté également le siège du groupement d'intervention du chef-lieu de wilaya qui abrite également une escadrille aérienne avant d'inspecter le chantier d'un projet d'une nouvelle infrastructure destinée aux hélicoptères dont dispose cette unité arienne qui sert d'appui aux unités de la gendarmerie nationale.

Dans la daïra de Boussaâda, le général major a inspecté des unités de la gendarmerie nationale dont les deux brigades territoriales de la sécurité routière et la section de sécurité et d'intervention (SSI).

TISSEMSILT

1^{er} intervention chirurgicale d'ablation d'une thyroïde cancéreuse

Une intervention chirurgicale d'ablation d'une thyroïde cancéreuse a été pratiquée avec succès, à l'établissement public hospitalier de Theniet El Had (Tissemsilt), première du genre au niveau de la wilaya, a indiqué le directeur de cet établissement sanitaire.

Effectuée par le spécialiste en chirurgie générale, Dr Mohamed Mostéfaoui et son staff médical et paramédical, cette intervention a été faite à un malade de 54 ans souffrant d'une tumeur à la thyroïde.

Cette opération, qui a duré plus de cinq heures, est considérée comme l'une des interventions chirurgicales complexes. L'EPH de Theniet El Had a également programmé une opération d'ablation d'une tumeur cancéreuse d'un rein qui sera menée par la même équipe chirurgicale, selon la même source.

Ce spécialiste a également réussi, auparavant, l'ablation d'une tumeur du foie d'une patiente.

A noter que cet hôpital dispose de sept spécialistes en chirurgie générale.

MER DE CHINE

Pékin conteste le récit américain d'un incident entre avions



La Chine a rejeté hier les affirmations du Pentagone selon lesquelles un avion de patrouille maritime américain aurait été intercepté mercredi de manière "non professionnelle et non sûre" par deux avions de combat chinois au-dessus de la mer de Chine méridionale.

Les tensions entre Washington et Pékin sont montées ces dernières années au sujet de cette mer que la Chine considère presque intégralement comme faisant partie de son territoire, au grand dam de plusieurs pays riverains. Gary Ross, un porte-parole du Pentagone, a fait état vendredi d'un incident deux jours plus tôt entre un avion de patrouille maritime P-3 Orion et deux avions J-10 chinois. Il s'agissait du deuxième incident aérien américano-chinois rapporté en deux semaines en mer de Chine. Le premier incident avait eu lieu en

mer de Chine orientale le mardi 16 mai, lorsqu'un avion militaire américain avait été intercepté, de manière "non professionnelle" selon le Pentagone, par deux avions chinois. Le P-3 Orion américain intercepté cette semaine en mer de Chine méridionale a pu continuer sa mission sans problème après l'incident, avait précisé le Pentagone qui avait annoncé que Washington transmettrait ses préoccupations à Pékin. Mais le ministère chinois de la Défense a affirmé hier que le récit américain de cet incident "n'était pas conforme aux faits". "Le 25 mai, un avion de patrouille américain a mené des activités de reconnaissance dans l'espace aérien au sud-est de Hong Kong, en Chine", indiqué le ministère dans un communiqué posté sur son site internet. "L'avion militaire chinois a mené une identification conformément au droit. L'opération a été professionnelle et sûre", poursuit le ministère. Pékin a en outre accusé Washington de violation des eaux chinoises quand

les Etats-Unis ont envoyé un navire militaire croiser près du récif Mischief, transformé par les Chinois en île artificielle. C'était la première fois que l'administration Trump se livrait à une telle opération de "liberté de navigation". Ces actions "portent atteinte à notre souveraineté et à notre sécurité, mettant en danger la sécurité des personnes des deux camps", a déploré le ministère de la Défense dans le communiqué. "Ce comportement est la cause fondamentale des problèmes de sécurité militaire en mer et dans les airs entre les Etats-Unis et la Chine", poursuit-il. "Les forces armées chinoises mèneront à bien résolument leurs tâches et préserveront résolument notre souveraineté et notre sécurité", ajoute le ministère. Ces incidents surviennent avant le Shangri-La, réunion annuelle des ministres de la Défense de la zone Asie-Pacifique où la question de la mer de Chine occupe régulièrement le devant de la scène.

R. I. / Agences

MEXIQUE

Manifestation en hommage au journaliste assassiné Javier Valdez

Plus de 2.500 affiches "Javier Valdez vit" ont fleuri avant-hier sur les murs de Culiacan (nord-ouest du Mexique) à l'occasion d'une manifestation pacifique en hommage à ce journaliste assassiné le 15 mai.

A l'appel d'organisations de la société civile et de l'hebdomadaire Riodoce, pour lequel il travaillait, ces affiches ont recouvert les murs de plusieurs bâtiments désaffectés de la ville de Culiacan où il a été tué en plein jour. "Cette manifestation pacifique consistait à coller des affiches (...) Au total 2.509", a indiqué Riodoce sur son site internet.

Les organisateurs avaient demandé à ce qu'elles ne soient pas apposées sur les bâtiments publics et les édifices historiques de la ville afin de ne pas les dégrader.

Sur ces affiches, Javier Valdez, 50 ans, qui collaborait également à l'AFP et au quotidien La Jornada, apparaît souriant, avec son éternel chapeau sur la tête, des lunettes sur le nez. Ce reporter spécialiste du narcotrafic a été tué par balle à Culiacan, dans l'Etat de Sinaloa, fief du cartel du narcotrafiquant Joaquín "El Chapo" Guzmán actuellement incarcéré aux Etats-Unis. Javier Valdez est le cinquième journaliste assassiné au Mexique depuis début 2017.

En 2016, 11 journalistes avaient été tués, un chiffre record. En février, l'ONG Reporters sans frontières (RSF) avait souligné que le Mexique occupait la troisième place dans le monde pour le nombre de journalistes assassinés, derrière la Syrie et l'Afghanistan. La mort de Javier Valdez a suscité une vague d'indignation dans le milieu journalistique mexicain. Différents pays et organisations internationales ont demandé qu'une enquête soit menée afin de retrouver les responsables de ce crime.

R. I. / Agences

PHILIPPINES

19 civils tués par des islamistes dans le sud

Les islamistes inspirés par le groupe jihadiste Etat islamique (EI) qui combattent les forces de sécurité dans le sud des Philippines ont tué 19 civils, a annoncé hier l'armée, portant à au moins 85 morts le bilan des affrontements en près d'une semaine.

Ces violences ont amené le président philippin Rodrigo Duterte à décréter mardi la loi martiale à Mindanao, deuxième plus grande île de l'archipel.

Les autorités ont annoncé que les activistes islamistes avaient tué 19 civils à Marawi, ville à majorité musulmane de 200.000 habitants dans le nord-ouest de

Mindanao. Parmi eux, trois femmes et un enfant retrouvés morts dans une université.

"Ce sont des civils, des femmes. Ces terroristes sont contre le peuple. Nous avons découvert les corps en menant une opération de recherches" samedi, a déclaré à l'AFP le colonel Jo-ar Herrera, porte-parole régional de l'armée.

Un photographe de l'AFP a par ailleurs rapporté avoir vu dimanche huit corps sur une route dans les faubourgs de Marawi, des habitants les identifiant comme des employés d'une rizerie et d'une école de médecine.

M. Herrera a précisé que l'ar-

mée enquêtait sur ces décès. Les combats de Marawi ont éclaté après un raid des forces de sécurité contre une cache supposée d'Isnilon Hapilon, considéré comme le chef de l'EI aux Philippines.

Les Etats-Unis ont mis sa tête à prix pour cinq millions de dollars. C'est également un des dirigeants d'Abou Sayyaf, groupe islamiste spécialisé dans les enlèvements crapuleux.

Mais les forces de sécurité ont essuyé un échec retentissant. Des dizaines de combattants sont accourus pour les repousser, avant de partir saccager la ville en brandissant des drapeaux noirs de l'EI.

Ils ont également pris un prêtre et 14 personnes en otage dans une église et mis le feu à des bâtiments.

Outre les 19 civils, 13 militaires, deux policiers et 51 activistes islamistes ont péri dans les combats, au cours desquels l'armée a effectué des bombardements sur des zones résidentielles où elle pensait que les combattants étaient retranchés. La plupart des habitants de la ville ont fui.

"Nous voulons éviter les dommages collatéraux, mais ces rebelles nous forcent la main en se retranchant dans des maisons privées, des bâtiments publics et autres instal-

lations", a déclaré le porte-parole de l'armée, Restituto Padilla.

"Leur refus de se rendre fait que toute la ville est captive. Il est donc de plus en plus nécessaire d'utiliser des frappes aériennes chirurgicales pour nettoyer la ville et mettre au plus vite un terme à cette rébellion".

M. Duterte et les chefs de l'armée ont affirmé que la plupart des combattants islamistes appartenaient au groupe Maute qui a prêté serment à l'EI. Mais le président a aussi accusé des criminels locaux de soutenir le groupe Maute à Marawi.

R. I. / Agences



RAMADAN ET SANTE

Généralités sur les épices et herbes aromatiques



**Nourrir les autres :
Un chemin vers la piété**





Généralités sur les épices et herbes aromatiques

Définitions

On appelle épices et aromates des substances aromatiques et odoriférantes issues de végétaux, utilisées pour aromatiser la nourriture. Les fines herbes sont plus particulièrement des feuilles de plantes émincées et utilisées pour aromatiser les plats.

Petite histoire

La première épice fut découverte 4000 ans avant J-C, à Malabar : c'était le poivre. Ensuite, le commerce des épices fut l'un des plus florissants entre pays voisins (" Je te donne ma moutarde contre un peu de ton safran "), très rentable vu la rareté des produits. Ce commerce connut un boom avec l'ère des grands navigateurs qui amenèrent la vanille, le piment. Longtemps considérées comme un luxe, elles sont aujourd'hui présentes dans toutes les cuisines.

On utilise les fines herbes depuis toujours : en brûlant par exemple des branches de romarin pour faire cuire son



steak ou en enveloppant son poisson dans un sac de feuilles de basilic.

Propriétés médicinales générales

Les épices rendent aussi la digestion plus facile, soit en la stimulant par ses tanins, soit en rendant les aliments plus aisément digérables par l'action d'en-

zymes. On a découvert que les épices avaient en outre des vertus plus générales pour la santé : elles sont bonnes pour le coeur, la circulation du sang. Les plantes aromatiques ont souvent des vertus médicinales, que cela soit en tisane ou dans un met. Quasiment toutes sont diurétiques, certaines aident à la digestion, tonifient, purifient ...

Propriétés diététiques

Outre les vertus précédemment décrites, les herbes aromatiques et les épices ont comme grand avantage de donner du goût ou de faire ressortir des saveurs. En cuisinant avec ces substances, vous aurez moins la tentation d'utiliser des matières grasses ou de trop grandes quantités de sel. Et, élément non négligeable, les épices et herbes aromatiques ne sont absolument pas caloriques !

Conseils de base

Choisissez autant que possible vos épices entières (vous les râperez vous-même). Si vous n'avez pas le choix, ne prenez que de petites quantités. Quant aux herbes, elles ne seront jamais meilleures que fraîches, ou éventuellement surgelées. Eloignez votre étagère à épices de toute source de chaleur qui pourrait leur faire perdre leur arôme.

uides comme les soupes, bouillons, veloutés, vinaigrettes, cuisine au beurre. Vous pourrez assaisonner toutes vos viandes et vos poissons avec le persil.

Utilisez-le sur vos pommes de terre, vos légumes, vos omelettes, oeufs brouillés et tous vos plats à base d'oeufs. Il servira à parfumer une salade, un taboulé libanais bien sûr, mais aussi vos crudités.

Vous pouvez associer le persil à de l'ail séché pour vous préparer une persillade maison, mais le persil se marie à toutes les herbes aromatiques sans exception, mais aussi au gingembre.

QUELLES SONT LES PROPRIÉTÉS DU persil POUR LA SANTÉ ?

Voici quelques bonnes raisons, en plus de ses propriétés gustatives, d'acheter du persil.

Ces vertus ont été décrites de nombreuses fois à travers le temps, commençons par citer le "dictionnaire botanique et pharmaceutique" de Dom Nicolas Alexandre datant de 1716, où on peut lire : "le persil est une plante potagère et médicinale. [...] Le persil est chaud & dessiccatif, atténuant, apéritif, détersif, diurétique et hépatique. Son principal usage est dans l'obstruction du poulmon, du foie, de la rate, des reins, de la vessie, la jaunisse, la cachexie, le calcul, la gravelle, la suppression d'urine & des mois. [...] Les feuilles de persil sont résolutives & vulnérables : c'est pourquoi on les applique avec grand succès sur les coupures si profondes qu'elles soient ; & sur les contusions après les avoir froissées entre les doigts, comme aussi sur les mamelles pour faire perdre le lait aux femmes nouvellement accouchées ; elles font résoudre les tumeurs chaudes ; & spécialement les

contusions des yeux. Ces feuilles récentes répandues sur l'eau des étangs ou des fontaines, recréent & réjouissent les poissons malades."

Maintenant voyons ce qu'en dit la médecine moderne.

Le persil possède des propriétés diurétiques, stimulantes, et antioxydantes. Il est donc bénéfique pour les reins, conte le stress, l'anxiété, permet au corps d'aider à se prémunir contre les maladies liées au vieillissement et de régule le taux de sucre dans le sang. On sait depuis longtemps son effet sur l'haleine ! À l'image du basilic, de la cardamome ou des clous de girofle, le persil permet de capturer certains composés sulfurés de la bouche et de l'intestin, ce qui a pour effet direct de chasser la mauvaise haleine. C'est aussi une très bonne source de Fer de vitamine K, vitamine C, provitamine A, vitamine B9 et de minéraux comme le calcium, le magnésium, le potassium ou le manganèse. Ces composants permettent à la plante de participer à la santé des os, des cartilages, des dents et des gencives, de protéger le corps des infections, et de favoriser l'absorption du fer.

Il possède d'excellentes vertus digestives, mais aussi emménagogues, ce qui signifie qu'il permet de réguler les règles interrompues et de soulager les douleurs menstruelles.

Pour profiter de tous ces bienfaits, faites infuser 100 g de persil dans 1 l d'eau pendant 10 min et buvez 2 tasses par jour. La seule contre-indication est pour les femmes qui allaitent, le persil a des propriétés antigalactogènes, c'est-à-dire qu'il bloque la lactation. Cela peut s'avérer utile si vous souhaitez empêcher la montée de lait, soulager les engorgements laitueux ou encore aider en douceur le sevrage.



CARNET DE RECETTES

Velouté au chou fleur



Ingrédients

1 chou-fleur
2 pommes de terre
750 ml d'eau
200 gr de blanc de poulet
sel, poivre, cumin en poudre, et coriandre en poudre.
50 g de beurre
2 cuillères à soupe de crème fraîche

Préparation :

Détailler le chou-fleur. Mettre dans une casserole, le chou-fleur découpé ("en fleurs"), les pommes de terre, le blanc de poulet en morceau, l'eau, les épices et le sel. Faire cuire jusqu'à ce que le tout soit bien tendre. Mixer le tout avec le beurre et la crème fraîche. Assaisonner avec du sel et du poivre si besoin.

Tarte sucrée au potiron



Ingrédients

Une pate sablée
425 gr de purée de potiron
495 gr de lait concentré sucré
2 œufs
1 c a soupe d'épice mixte (noix de muscade, cannelle, clou de girofle en poudre, gingembre, mixez a égalité)

Préparation

Préparez la pate sablée, laissez la reposer, foncez un moule a tarte de 22 cm avec cette pate sablée, ou alors, utilisez un moule de votre choix. Placez au frais. Préparez la purée de potiron: coupez le potiron sur deux, enlevez les graines et les fibres. Placez les deux moitiés dans un moule chemisé de film alimentaire, la face de la coupe vers le bas. Laissez cuire jusqu'à ce que le potiron devient bien tendre. A l'aide d'une cuillère, retirez toute la peau, laissez égoutter un peu de son nom, avant de réduire en purée, laissez refroidir. Quand la purée de potiron est bien froide, pesez 425 gr dans un saladier fouettez la purée de potiron, le lait, les 2 œufs et les épices. Le mélange doit être bien homogène. Versez ce mélange sur le fond de tarte et faite cuire dans un four préchauffé a 180 degrés C, pendant au moins 50 minutes.

Gratin de crêpe au poulet



Ingrédients pour les crêpes :

4 œufs
200 g de farine
5 g de sel
20 g de beurre fondu
½ l de lait entier
6 cl + 2 cuillères à soupe d'eau
Sel et poivre

Pour le bouillon de poulet :

morceaux de blancs de poulet avec l'os
1 oignon
1 carotte
2 branches de céleri
sel et poivre
1 feuille de laurier
Des branches de thym
1 litre et demi d'eau

Pour la béchamel

60g de beurre (ou margarine)
60 g de farine
sel- poivre,
Cumin en poudre
70 CL de bouillon de poulet (sinon du lait)
Un ou deux morceaux de fromage à tartiner

Préparez les crêpes.

Fouettez les œufs dans un récipient. Tamisez la farine directement dessus et mélangez. Ajoutez le sel et le beurre fondu. Délayez avec le lait et 6 cl d'eau. Laissez reposer 2 heures à température ambiante. Une fois que votre pâte est reposée commencer à préparé vos crêpes, dans une poêle spécial crêpes (d'une vingtaine de centimètre) chaude. Verser une louche, en inclinant la poêle. Une fois vos crêpes sont prêtes, couvrez-les.

Préparez le bouillon de poulet :

Mettre les morceaux de blancs de poulet avec l'os dans une marmite, avec tous les autres ingrédients du bouillon de poulet. Et faire cuire des ébullitions a peu près 1 heure a feu doux. Laisser tiédir. Puis retirer le poulet, et retirer la feuille de laurier et les branches de thym ou passer le tout au chinois. Garder 70 cl du bouillon de poulet pour réaliser la béchamel avec, et ce qui vous reste, gardez-le au frais dans un pot bien hermétique.

Préparez la béchamel :

Faites fondre le beurre, ajouter la farine, le sel, le poivre et le cumin en poudre. Verser petit à petit le bouillon de poulet (ou le lait) jusqu'à ce que la béchamel soit épaisse, ajouter en dernier le fromage portion pour le faire ramollir.

Montage :

A ce stade, prélever un peu de béchamel qui servira pour recouvrir l'ensemble du gratin de crêpes. Émietter le poulet, mélangez-le à la béchamel. Vous pouvez ajouter des champignons risolés. vos crêpes, disposez-les dans un plat qui va au four beurré, et versez un peu de béchamel que vous aurez réservé, parsemer de fromage râpé, puis faites gratiné ! Laissez tiédir un peu avant de servir, et régalez vous!

Nourrir les autres : Un chemin vers la piété



«Ô les croyants ! On vous a prescrit le jeûne comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété» (Coran 2/183).

Le Ramadhan est là. Nous avons essayé de voir dans différents articles comment faire pour rendre ce mois de Ramadhan bénéfique. Nous avons vu comment s'alimenter correctement et surtout de manière équilibrée. Aujourd'hui, notre attention se portera sur un point tout aussi important, toujours en relation avec l'alimentation. Nous ne parlerons pas de notre alimentation, mais de celle des autres et plus spécialement de celle de ceux qui sont dans le besoin. N'oublions pas que nourrir les autres nourrit nos âmes. Le mois de Ramadhan est avant tout l'occasion de nourrir nos âmes, de les purifier et de se rapprocher d'Allah le Très-Haut. Une partie des objectifs du jeûne est de ressentir la faim et la soif afin de se rappeler à quel point est éprouvante la vie de ceux qui n'ont pas de quoi s'alimenter correctement et de se rappeler les bienfaits de Notre Seigneur qui pourvoit à nos besoins. Cette réflexion peut conduire à ressentir de la compassion et celle-ci amener une bonne action. Cette bonne action pour nous sera de se sentir impliquer dans le combat que mènent chaque jour des millions de personnes. Selon les chiffres des Nations unies près d'un milliard de personnes luttent contre la faim. Nous pouvons blâmer tout et n'importe qui, des gouvernements corrompus aux classes sociales aisées en passant par cette société devenue si matérialiste et consumériste, mais la première personne qu'il nous faut blâmer n'est autre que nous. Un peu d'honnêteté nous est nécessaire pour regarder en face cette réalité, quels sont les efforts que nous faisons au quotidien dans cette lutte ? Savons-nous qui parmi nos voisins ou nos proches est dans le besoin ? Avons-nous réellement conscience que la pauvreté ne concerne pas seulement celui qui fait la manche

à la sortie d'une bouche de métro, mais qu'elle est aussi la réalité de celui qui a perdu son travail et qui souffre en silence, et là nous parlons de pays dit économiquement développés, qu'en est-il des pays dans lesquels aucune aide n'est assurée par le gouvernement ? Que pouvons-nous faire pour notre communauté ? Essayons maintenant d'explorer concrètement les différentes pistes qui s'offrent à nous. N'oublions pas que d'aider les autres est avant tout une manière de s'aider soi-même. Organiser des iftars Durant le mois de Ramadhan, dans beaucoup de mosquées et autres centres religieux les membres de la communauté musulmane organisent des iftars en commun et se réunissent pour rompre leur jeûne. Ceci est sûrement la voie la plus simple de partager notre nourriture avec les membres de la communauté des plus nécessiteux. Cette voie est une aumône qui n'est pas étiquetée en tant que telle, ainsi le pauvre ne se sent pas gêné, personne ne sait qui est le pauvre et qui est le riche. Nous pouvons nous engager de différentes manières dans l'organisation de ces ruptures de jeûne, selon notre envie, notre temps et nos moyens financiers. Par exemple nous pouvons venir assister à ce repas et aider les gens à distribuer la nourriture au moment de la rupture du jeûne. Nous pouvons aussi aider à nettoyer les lieux après que tous soient partis ou encore si Dieu nous le permet, nous pouvons être celui qui est à l'origine de cette démarche, organiser tout de A à Z, planifier le lieu, le jour, l'endroit où sera donné le repas et quelle sera la nourriture distribuée. Si Allah nous le permet, nous pouvons être aussi celui qui paie pour toutes les dépenses liées à l'organisation de cet événement.

Être bénévole

Pour des raisons que nous n'aborderons pas ici, l'économie globale est en pleine crise, de plus en plus de gens perdent leur emploi et leur maison, ils se trouvent alors à la rue sans avoir de quoi se nourrir ni eux ni leur

famille. Selon le Programme alimentaire mondial des Nations Unies, entre 100 et 150 millions de personnes se trouvent en voie de paupérisation à cause de la récente crise économique. Ces personnes ne se tournent pas seulement vers les banques alimentaires pour aider à subvenir aux besoins de leur famille, elles vont aussi s'alimenter dans des lieux où sont distribués gratuitement des repas, comme la soupe populaire. Nous rappelons ici qu'un des objectifs du jeûne du mois de Ramadhan est de se rappeler ce que signifie être pauvre, avoir faim et ainsi remercier Notre Seigneur pour tous les biens dont Il nous a fait grâce. En allant distribuer de la nourriture aux plus pauvres durant ce mois béni, nous serons au contact de la réalité de ce monde et nous pourrions observer le véritable visage de la pauvreté et de ses effets sur l'homme. En tant que musulman il est plus qu'un devoir d'aider nos frères en religion, mais rappelons qu'il est aussi notre devoir d'aider le pauvre de manière générale, qu'il soit musulman ou non. En faisant cela nous accomplirons certes une action méritoire auprès d'Allah, mais nous participerons aussi au travail de propagation des véritables valeurs de l'Islam !

Faire des dons

La plupart d'entre nous avons par la grâce d'Allah un travail et parmi les plus jeunes certains reçoivent de l'argent de poche de leurs parents. Donner en aumône est essentiel durant le mois de Ramadan, c'est aussi une porte pour augmenter notre récompense auprès d'Allah. Prenons la moitié de notre paie et donnons-la aux organismes de charité islamique comme, mais si nous ne pouvons le faire alors des organismes comme action contre la faim, le programme d'alimentation mondial des Nations unies, etc. ferons tout autant l'affaire. Si nous ne pouvons donner la moitié, donnons le tiers et si nous ne pouvons le tiers, donnons le quart. Même un dinar donné aura sa récompense auprès d'Allah et aidera une person-

ne dans le besoin. Il faut savoir, par exemple, qu'un kilo de riz au Pakistan coûte moins d'un euro et suffit à nourrir une famille durant une journée.

Finissons nos plats

Un serveur de restaurant rappelait dans un journal la quantité de nourriture gaspillée quotidiennement dans nos sociétés. Ceci est un bon rappel pour nous tous, au lieu de gaspiller toute cette nourriture, il serait intéressant de calculer précisément ce dont nous avons besoin pour nourrir nos familles, ensuite nous pouvons faire la comparaison avec ce que nous dépensons réellement, la différence est certainement importante. Ayant fait ce constat il nous revient d'entreprendre cet effort : acheter seulement ce qui nous est nécessaire et ainsi faire des économies que nous pouvons alors donner à ceux qui sont dans le besoin. Une pierre deux coups en somme : cesser le gaspillage de nourriture et aider les pauvres. Nous avons l'habitude de nous préparer ou de commander des plats que nous ne finissons jamais. L'hygiène nous recommande de nous débarrasser de la nourriture non consommée. Quelle est la solution ? Tout simplement arrêtons d'avoir les yeux plus gros que le ventre ! L'Islam nous recommande de ne pas remplir entièrement notre estomac. Le Prophète nous rappelle que l'être humain ne remplit pas de récipient pire que son estomac et qu'il n'a guère besoin de plus de quelques bouchées qui le maintiennent en vie. S'il veut absolument manger davantage, alors qu'il consacre un tiers de son estomac à sa nourriture, un tiers à sa boisson et un tiers à son souffle. (Tirmidhi et Ibn Majeh). Il est certes plus facile de donner des conseils que de les suivre. Puisse Allah accepter nos efforts et nos œuvres accomplis pour Lui. Le Prophète (Salla Allahu Alayhi wa Sallam) a dit : "Celui qui assure à un jeûneur de quoi rompre son jeûne aura la même récompense que lui sans que cela diminue en rien la récompense de ce dernier."

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DU SAHARA OCCIDENTAL

Coup d'envoi de la première édition à Madrid

Le coup d'envoi de la première édition du festival international du film du Sahara occidental, fisahara, a été donné dans la soirée de vendredi au centre culturel Matadero de Madrid.

La soirée d'ouverture de cette édition spéciale du fisahara et à laquelle ont prit part bon nombre d'artistes espagnols à l'instar de Clara Lago, Dani Rovira, Inma Cuesta, Belen Cuesta, Pilar Bardem, Claudia Garvi outre une délégation du ministère sahraoui de la culture a été marquée par la projection à la cinémathèque du film Lejouad, réalisé par Gonzalo Moure et Brahim Chagaf et qui a décroché le premier prix du fisahara 2016. Traitant de la poésie, la philosophie et la sagesse sahraouie, le film a fait voyager les spectateurs au fin fond d'un désert tout en les plongeant dans une culture ancestrale et des traditions séculaires qui montrent l'authenticité de ce peuple. La projection du film a été suivie d'un grand débat sur le cinéma sahraoui comme moyen de lutte et de résistance et également comme moyen d'expression d'une identité culturelle. Les spectateurs ont à cette occasion posé de nombreuses questions sur la situation au Sahara occidental, sur les sahraouis contraints à l'exil depuis plus de 42 ans, ainsi que sur les violations des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés. "Les présents au débat ont par ail-



leurs valorisé le cinéma et son rôle dans la lutte du peuple sahraoui et notamment ce festival fisahara qui a déjà treize éditions à son actif et qui a permis de donner plus de visibilité à ce conflit pour ne pas tomber dans l'oubli et notamment en Espagne qui doit assumer sa responsabilité historique et morale vis à vis du peuple sahraoui", a indiqué Maria Carrion, directrice exécutive de ce festival. La soirée d'ouverture de cette première édition du Fisahara Madrid, a également donné lieu à un concert musical animé par la chanteuse sahraouie Aziza Brahim qui a gratifié le public espagnol de chansons puisées du patrimoine sahraoui.

OPÉRA D'ALGER

Au programme des soirées du Ramadan

L'Opéra d'Alger ne fait pas exception aux soirées ramadanesques, avec l'organisation de soirées musicales du 31 mai au 22 juin, soit jusqu'à la fin du mois de Ramadan. Intitulé « À l'Opéra ce soir », l'événement comprendra gaâdates, concerts symphoniques et opérettes, qui débiteront tous à 22h. A noter que le prix d'accès aux différents événements se situera entre 500 et 800 DA par représentation. Mercredi 31 mai: Sawt wa Kamene, concert artistique animé par Hamdi Bennani. Samedi 03 juin: Gaadat Kenadsa, concert animé par la troupe

El Freda. Lundi 05 juin: Melodies du Tassili, concert animé par Choghli et sa troupe. Mercredi 07 juin: Wast Eddar III, concert chaâbi animé par Yassine Ouabed, avec Reda Doumaz, Abderrahmane El Kobbi et Chaou Abdelkader. Jeudi 08 juin: Opérette Haziya hommages. Vendredi 09 juin: L'âme d'Alger II, concert hommage au maître Mohamed Kheznadji par l'Ensemble Régional d'Alger. Samedi 17 juin: H'wa Ksentina II, concert artistique animé par Salim

Fergani. Dimanche 18 juin: Concert de l'Orchestre Symphonique de l'Opéra d'Alger, dirigé par Amine Kouider. Lundi 19 juin: Galou Laârab Galou III, concert/contes par l'Ensemble Régional de Constantine et la Conteuse Sihem Kennouche. Mercredi 21 juin: Qamr Ellil, Spectacle du Ballet de l'Opéra d'Alger, animé par Belkacem Zitout. Jeudi 22 juin: Hadhra Rouhiya II, concert animé par la troupe de Zineddine Bouchaala.

R. C.

A L'INITIATIVE DE
L'AMBASSADE DES USA
EN ALGÉRIE

«Une messe pour la paix» le 7 juin à Alger

Une représentation appelant au dialogue des cultures et des religions se tiendra le 7 juin prochain à Alger. Intitulée «Une messe pour la paix», elle est à l'initiative de l'Ambassade des USA en Algérie. C'est en collaboration avec l'Ambassade du Royaume-Uni, Monseigneur Anselme Tapaga de Notre Dame d'Afrique et les représentations de la communauté internationale à Alger que «La messe pour la paix» aura lieu le 7 juin à 22h au niveau de la Cathédrale Notre Dame d'Afrique (Bologhine). Les chanteurs d'Alger, un groupe de musiciens étrangers établis à Alger, interpréteront pour l'occasion «The Armed Man : A Mass for Peace» du compositeur britannique et fervent pacifiste, Karl Jenking. Du fait qu'elle reprenne textes religieux de nombreuses confessions et des poèmes de diverses origines, la pièce est considérée comme singulière. L'entrée à l'événement est libre et gratuite.

THÉÂTRE DE VERDURE

Les Nuits du Cinéma reviennent à Alger

Après le succès de la première édition l'an passé, « Les Nuits du Cinéma » reviennent ce Ramadan avec des projections chaque soirée au Théâtre de verdure d'Alger. La wilaya d'Alger, l'Etablissement Arts et Culture et le distributeur de cinéma MD Ciné, habitués à organiser des projections cinéma exclusives et en HD au niveau des salles Ibn Khaldoun et Cosmos, passent au Théâtre de verdure Laadi Flici (Les Tagarins) pendant le mois de Ramadan et jusqu'au week-end de l'Aïd. Des projections en plein air sont prévues à partir du 1er juin à raison de deux films par soirée. Le premier à 22h, généralement pour jeune public, et le second à minuit pour les fans des films d'action et autre blockbusters super héroïques, dont le très attendu Wonder Woman. Notez que le prix du ticket est de 600 DA pour les 2 projections. A acheter sur place.

LANCEMENT DE «VIVARIUM»

Nouvel Espace Culturel à Alger

Un nouvel espace culturel baptisé « Vivarium » a ouvert ses portes il y a quelques jours à Alger, plus précisément dans le quartier d'Hydra. Ayant pour but de donner un nouveau

souffle à l'activité artistique et à la créativité de la capitale, Vivarium s'ouvre à toute forme d'événements culturels tels que des expositions, ateliers, projections, débats et rencontres.

De par son emplacement, l'espace offre une certaine liberté aux artistes souhaitant l'utiliser mais aussi un cadre de partage agréable pour les spectateurs et amateurs d'art.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le lieu, sis 2, rue de Savoie (au sein du centre de langues ALC), vous pouvez visiter la page Facebook de Vivarium.

INFARCTUS CHEZ LA FEMME

Une maladie cardiovasculaire plus mortelle que le cancer du sein

Les maladies cardiovasculaires tuent 8 fois plus les femmes que le cancer du sein. Le coupable ? Le tabac, en cause dans la moitié des infarctus du myocarde chez les femmes de moins de 50 ans. Pourtant, ces maladies restent encore largement sous-estimées par le grand public.

Parce que l'infarctus du myocarde est souvent inaugural et massif, et qu'il se présente accompagné de symptômes atypiques chez les femmes, le Nord-Pas-de-Calais lance des parcours de soins qui leur sont dédiés. Focus sur la consultation cardiologique ciblée femmes avec le Dr Claire Mounier-Véhier, cardiologue au CHRU de Lille et première vice-présidente de la Fédération française de cardiologie.

Les risques d'infarctus chez les femmes

Les maladies cardiovasculaires provoquent chaque année environ 150 000 décès, dont plus de la moitié chez les femmes. Elles sont responsables d'un tiers des décès féminins, soit huit fois plus que le cancer des seins. Leur risque est pourtant largement méconnu.

Principal facteur de risque, le tabac. Avec l'augmentation constante du tabagisme féminin depuis les années 1970, un comportement jusque-là plutôt réservé aux hommes, les maladies associées ont littéralement explosé. Mais si l'on pense instinctivement aux maladies respiratoires et aux cancers, on a tendance à oublier les maladies cardiovasculaires qui, par leur nombre, sont pourtant les plus meurtrières. " Le tabac est responsable de la moitié des infarctus du myocarde chez les femmes de moins de 50 ans", précise le Dr Mounier-Véhier qui a fait de la prévention cardiovasculaire chez les femmes son cheval de bataille. Et pas question de lui parler de petit tabagisme. " Fumer 4 cigarettes par jour double le risque d'infarctus du myocarde chez les femmes". En cause, les artères plus fines et une revascularisation plus compliquée chez les femmes que chez les hommes.

Stress, mauvaise alimentation, sédentarité malmènent également le cœur. Et facteur de risque spécifique aux femmes, les hormones, et plus particulièrement les oestrogènes de synthèse contenus dans la plupart des contraceptifs. " Avec les oestrogènes de synthèse, le risque thrombotique augmente avec l'âge, et de manière significative au-delà de 35 ans. Chez les femmes à risque cardiovasculaire (pour cause de diabète, d'hypertension artérielle, etc.), une seule précaution : éviter les œstrogènes de syn-



thèse", préconise la cardiologue. Pour ces femmes, la contraception devra reposer sur des progestatifs seuls. Et la situation s'aggrave considérablement chez les femmes combinant contraceptif œstro-progestatif et tabac. " Après 35 ans, une femme qui fume doit choisir entre tabac et œstrogènes de synthèse".

Le THS, protecteur contre les maladies cardiovasculaires

Autre risque lié aux hormones : la ménopause précoce. Mais la prescription d'un traitement hormonal de substitution par voie transdermique (patch ou timbre) aux œstrogènes naturels annule ce risque, affirme le Dr Mounier-Véhier. " Une étude danoise qui a suivi un millier de femmes pendant 10 ans montre que l'administration d'œstrogènes naturels par voie transdermique, comme c'est l'usage en France (contrairement aux Etats-Unis où les THS reposent sur des œstrogènes de synthèse administrés par voie orale, ndlr), non seulement n'augmente pas les risques de cancer du sein ni d'accident vasculaire cérébral (AVC), mais protège contre les accidents cardiovasculaires, les événements coronaires et la mortalité cardiaque".

Pour cette spécialiste, le rôle des cardiologues à la périménopause (c'est-à-dire quelques années avant la ménopause) est donc essentiel : face à une femme qui présente un surpoids et/ou se plaint de bouffées de chaleur, il doit procéder à un bilan cardiovasculaire et l'interroger sur ses antécédents cardiovasculaires. Ce n'est qu'à l'issue de ce bilan qu'il donnera son feu vert ou son feu rouge à l'instauration d'un THS.

infarctus : des symptômes atypiques chez les femmes

Contrairement aux hommes, les femmes ne présentent pas tous les signes caractéristiques d'un infarctus du myocarde. Les médecins eux-mêmes sont parfois déroutés devant un tableau clinique atypique et participent ainsi au retard dans la prise en charge des patientes, assure le Dr Mounier-Véhier. Et cette dernière de citer l'exemple d'une " femme de 60 ans, nauséuse, angoissée, avec un diabète connu, qui se présente pour une douleur qui irradie du ventre au dos". Le médecin l'envoie... chez le gastro-entérologue ! Cette symptomatologie digestive est en fait typique de l'infarctus chez les femmes. Autre exemple, celui de Laurence, la cinquantaine, qui doit sa survie à un concours de circonstances heureusement favorable. " Laurence est très fatiguée depuis un mois, elle est essoufflée, mais elle met cela sur le compte d'un rythme de travail très important et un stress assez élevé. Le soir d'une fête, elle se rend aux urgences pour des douleurs plus importantes et fait un arrêt cardiaque sur fibrillation ventriculaire. Prise en charge immédiatement, elle a pu être réanimée et récupérer d'une mort subite". C'était en 2012. Laurence l'ignorait, mais elle présentait un tableau clinique typiquement féminin. Car avant la douleur thoracique caractéristique de l'infarctus, présente chez 9 patientes sur 10, celles-ci présentent souvent une fatigue intense et durable, sans lien direct avec une activité particulière. Depuis, Laurence arrive à écouter son corps, désormais consciente que " tout peut s'arrêter".

Un circuit "cœur-artères-femmes" pour des soins coordonnés

A Lille en France, un circuit "cœur-artères-femmes" a été mis en place début

2013. L'idée : organiser un parcours de soins coordonnés aux trois étapes-clés de la vie hormonale des femmes pour assurer une prise en charge de qualité à celles qui, malgré un risque cardiovasculaire évident, ne sont pas suivies en cardiologie. " Nous avons défini des filières femmes avec au moins un facteur de risque cardiovasculaire : hypertension artérielle, diabète, périménopause, prééclampsie sévère", détaille le Dr Mounier-Véhier. Les patientes peuvent être adressées directement par leur gynécologue-obstétricien qui souhaite un bilan vasculaire, un bilan d'hypertension ou une simple consultation, ou par leur cardiologue face à une demande de grossesse émanant d'une femme souffrant d'une hypertension chronique ou sévère. Le médecin généraliste peut également demander une consultation cardiologique pour une patiente à risque voulant un traitement hormonal de la ménopause, mais son rôle intervient plutôt en aval, après le bilan, pour organiser le suivi avec sa patiente avec les divers professionnels de santé identifiés par le cardiologue : diabétologue, pneumologue, neurologue, endocrinologue... " L'objectif est que les médecins disposent du même degré d'information afin de délivrer le même message vis-à-vis du risque cardiovasculaire", explique la spécialiste.

Le parcours "cœur-artères-femmes" est en cours d'évaluation et fait l'objet de quatre thèses. Il devrait être mature dans 3 ans, espère le Dr Mounier-Véhier. D'ici là, un travail de promotion du parcours coordonné de soins des femmes à risque cardiovasculaire sera mené auprès de la Haute Autorité de Santé (HAS) pour son déploiement à l'échelle du territoire. Ce n'est pas un hasard si cette initiative est née dans le Nord-Pas-de-Calais : la mortalité cardiovasculaire y est supérieure de 27 % à la moyenne nationale.

LIGUE 1 MOBILIS : NAHD - USMA AUJOURD'HUI À 22H30

Les Rouge et Noir misent sur le podium

Le stade 5 juillet va vibrer encore ce soir (22h30) au rythme des derbies à l'occasion de match entre le NA Hussein Dey et l'USM Alger, comptant pour la 27e journée de championnat national de Ligue 1 Mobilis.

PAR MOURAD SALHI

C'est une dernière rencontre de la 27e journée qui s'est étalée sur une semaine complète. Ce grand rendez-vous s'annonce beaucoup plus important pour les Rouge et Noir qui sont toujours en course pour une place sur le podium, synonyme d'une autre participation à une compétition continentale la saison prochaine. Le club phare de Soustara qui reste sur une défaite en Ligue des champions d'Afrique contre le FC CAPS United de l'Afrique de Sud, veut se refaire une santé. Les coéquipiers de Rabai Meftah misent sur la totalité des points pour rester en contact avec le peloton de la tête. Une victoire aujourd'hui face aux voisins d'Hussein Dey leur permettra de se hisser à la troisième place avec 46 points. Soit à cinq unités du leader l'ES Sétif. L'entraîneur belge des Rouge et Noir, Paul Put avoue que son équipe n'a pas encore dit son dernier mot en championnat. *"En championnat nous allons défendre nos chances jusqu'au bout. Je sais que la bataille s'annonce rude pour une place sur le podium, mais nous allons notre mot à dire. Une victoire face au NAHD va nous permettre de se rapprocher d'avantage du podium. Il ne faut pas penser à la compétition continentale."*



C'est un autre registre qu'il faudra bien gérer. Nous avons un bon coup à jouer donc, il ne faut pas le rater. Pour ce qui concerne ce derby, je dirai que tout reste possible pendant 90 minutes", a expliqué l'entraîneur Paul Put qui appelle les joueurs à mettre de côté leurs déboires sur le plan continental. Le NA Hussein Dey, 7e au classement général avec 38 points, abordera cette sortie avec moins de pression sur les épaules. Les coéquipiers d'Azzedine Doukha ne comptent pas se présenter au stade 5 juillet avec la fleur au fusil, mais ils tenteront de l'emporter pour améliorer davantage leur position au classement général. Une victoire va leur permettre de grimper deux places au classement général, en attendant ce que vont accoucher les trois dernières journées de la compétition. Même s'ils ne sont pas concernés par

le podium ni même par le maintien, les camarades de Gasmi sont déterminés à respecter l'éthique sportive et jouer sérieusement le reste du championnat. *"Le fait d'assurer notre maintien nous met dans de bonnes conditions psychologiques. Les joueurs vont aborder le reste de championnat avec un bon mental. Cela ne veut en aucun dire que nous allons lâcher prise. Nous allons faire de notre possible pour terminer la saison en beauté avec à la clé une place parmi les cinq premiers au classement général. Nous allons prendre très au sérieux chaque adversaire. Ces matchs sans en jeux, nous permettent d'injecter quelques joueurs, moins utilisés par le passé",* a indiqué de son côté l'entraîneur français des Sang et Or, Alain Michel.

M. S.

COA

Démission de six membres du bureau exécutif nouvellement élus

Six membres du bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA), élus samedi à Alger, ont démissionné pour protester contre les *"conditions dans lesquelles s'est déroulé le scrutin"*, a-t-on appris des concernés. Il s'agit des présidents des Fédérations d'haltérophilie, Larbi Abdellaoui, de natation, Mohamed-Hakim Boughadou, de tennis de table, Chérif Derkaoui, de cyclisme, Mabrouk Kerboua, de basket-ball, Ali Slimani et de badminton Messaoud Zoubiri. Dans un communiqué parvenu à l'APS et signé par les six démissionnaires, les concernés disent *"ne pas se reconnaître ni dans la démarche, ni dans la composante de ce bureau"* qu'ils considèrent *"non-représentatif du*

mouvement olympique algérien". *"Par conséquent, nous vous prions de bien vouloir enregistrer notre désapprobation ainsi que notre démission"*, écrivent-ils dans leur lettre adressée au président de la Commission de recours, Mustapha Larfaoui, qui a remplacé Mustapha Berraf. Ce dernier a été réélu samedi pour un deuxième mandat de suite à la tête du COA avec 80 voix contre 45 au profit de son concurrent Abdelhakim Dib, président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) et 11 bulletins nuls. Le troisième candidat, Sid Ali Lebib s'est retiré de la course avant le début des travaux de l'assemblée générale électorale qui se sont déroulés dans une ambiance électrique, dénonçant ce qu'il a qualifié *"d'interfé-*

rences de l'administration centrale des sports". Contacté par l'APS, le président de la Fédération algérienne de badminton, Messaoud Zoubiri, assure que cette démission est *"irrévocable"* et qu'elle n'avait rien à voir avec la relation tendue entre le COA et le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). *"Nous avons jeté l'éponge pour protester contre les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'assemblée générale qui n'a pas respecté les étapes nécessaires, notamment en ce qui concerne la méthode de dépouillement. Certaines parties vont même déposer un recours devant le Tribunal arbitral sportif algérien"*, a-t-il expliqué.

TUNISIE

Belkhiter passeur, le CA en finale de la Coupe

Le Club Africain s'est qualifié hier pour la finale de la Coupe de Tunisie 2017. Le Club de Bab Jedid s'est imposé sur le terrain du CS Hammam-Lif, pour le compte de la première demi-finale. La seconde opposera ce dimanche Ben Guerdane à l'ES Tunis. L'ouverture du score est intervenue de la tête par Oussama Darragi, qui a mis à profit un centre de Mokhtar Belkhiter pour prendre à contrepied le portier du CSHL (2'). Saber Khelifa doublera la mise sur pénalty (17'), puis Wissem Ben Yahia inscrira le troisième but à la 89'. Le CA comptait dans son équipe entrante ses deux internationaux algériens Mokhtar Belkhiter et Ibrahim Chenihi. Le Club Africain affrontera en finale le vainqueur du match d'aujourd'hui entre l'ES Tunis et l'US Ben Guerdane.

ITALIE

Taïder s'offre un joli but pour la fin de saison

Avec le sixième titre en poche au coup d'envoi, la Juventus, qui se déplaçait à Bologne, a permis à Emil Audero de faire ses débuts en Serie A dans les buts à la place de Gianluigi Buffon. Son baptême de feu aura été compliqué suite au superbe but de l'international algérien Saphir Taïder. À la 52e, il enroule une balle de l'extérieur de la surface dans la lucarne droite du gardien juventino. Paulo Dybala a égalisé à la 70e, en suivant bien une frappe repoussée de Gonzalo Higuaín. Moïse Kean a remplacé Dybala dans le temps additionnel, avant de devenir le premier joueur né en 2000 à marquer en Serie A, au bout du temps additionnel (90e+4). Quant à Taïder, annoncé à la Fiorentina pour la saison prochaine, il marque son 4ème but de la saison, le 3ème en championnat.

CROATIE

Hat-trick de Soudani en une mi-temps

Pour cette dernière journée du championnat de Croatie, le dauphin, le Dinamo Zagreb recevait le déjà sacré, club de Rijeka. Une rencontre sans enjeu, qui aura permis à Soudani de réaliser un *"hat-trick"* en une mi-temps seulement ! Aux 4e, 34e et à la 44e minutes, l'attaquant international algérien va marquer pour donner une large avance à son club dès la mi-temps (3-1). En seconde période, il va être passeur décisif sur une talonnade pour Olmo, qui marque le 4e but de Zagreb. La rencontre se terminera sur le score de 5 à 2 et le Dinamo finit second du Championnat à deux points de Rijeka. Avec 17 buts en Championnat, El Arbi Hilal Soudani termine second buteur de Croatie en n'ayant tiré aucun pénalty.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
troisième édition, 2017**

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix, annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au vaillant parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Être de nationalité Algérienne.
- Être titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel.
- Ne pas être membre du jury.
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :- *La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social*

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
 - Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication
- La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Août 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

Cuisine

Paella poisson

Ingrédients :

600 g de riz
6 morceaux de poulet
24 crevettes
500 g de moules
2 oignons
50 g de poivrons rouges
300 g de tomates
12 cl d'huile d'olive
2 doses de safran en poudre
2 c. à café de paprika
2 gousses d'ail
Sel, poivre



Préparation :

Nettoyer les moules. Eplucher les oignons et les émincer. Peler l'ail et la coupe en lamelles fines. Faire chauffer la moitié de l'huile dans un plat à paella. Faire dorer les morceaux de poulet et l'oignon pendant 5 minutes. Puis ajouter les tomates écrasées et les poivrons coupés en dés, verser 3 litres d'eau et laisser cuire à feu doux pendant 45 minutes. Mettre les moules dans une casserole, couvrir et faire cuire 10 minutes. Les retirer de la casserole à l'aide d'une écumoire. Filtrer le jus de cuisson et le rajouter au bouillon. Saler. Quand le temps de cuisson du poulet est terminé, retirer les morceaux de poulet et verser le bouillon dans un grand saladier. Garder de côté. Faire chauffer le reste d'huile dans le plat à paella. Faire revenir l'ail pendant 3 minutes puis ajouter le riz et mélangez. Verser le bouillon par dessus, le safran, le poivre noir et le paprika, faire cuire 10 minutes à feu vif. Rectifier l'assaisonnement. Ajouter les morceaux de poulet, les moules et les crevettes et prolonger la cuisson 10 minutes à feu doux. Servir très chaud.

Gâteau au chocolat



Ingrédients :

170 g de chocolat pâtissier au lait
100 g de beurre
100 g de farine
3 oeufs
20 g de sucre en poudre

Préparation :

Faire fondre le beurre au four à micro-ondes. Dans un saladier mélanger le beurre fondu, les oeufs, la farine et le sucre. Séparer la pâte obtenue en deux. Préchauffez le four à 200 °C. (th. 6/7). Hacher 3 barres de chocolat en pépites et faites fondre le reste au bain marie. Mélanger le chocolat fondu avec la moitié de la pâte. Mélanger l'autre moitié avec les pépites. Dans un moule à manqué beurré, alterner des couches des deux pâtes obtenues. Enfourner pour 12 min. environ.

LOOK ET BEAUTÉ

Comment camoufler vos rondeurs ?

Ce n'est pas parce que votre corps n'est pas parfait que vous devez vous cacher derrière des vêtements trop amples. Apprenez à vous mettre en valeur. Sublimez vos rondeurs et dissimulez celles dont vous êtes moins fière.

La culotte de cheval

Si elle est naissante, elle se fera simplement oublier dans un pantalon non moulant, à pinces, au tombé droit.

Les robes, jupes et jupes-culottes plutôt amples sont la solution idéale à la vraie culotte de cheval, sans oublier les tuniques et vestes longues, si votre morphologie le permet, c'est-à-dire si vous avez un buste court et de longues jambes.

Un "petit" ventre

Ne divisez pas votre silhouette à cet endroit-là ! Le mieux est d'opter pour des vestes à hauteur des hanches, des ensembles monochromes, des hauts asymétriques, croisés ou des chemises que vous ferez blouser légèrement sur les hanches.

Le haut des bras un peu fort

Habillez vos bras avec des manches longues ou mi-longues suffisamment larges pour ne pas vous comprimer, mais en évitant les manches bouffantes. Préférez les vêtements épaulés aux manches raglan car ils sont à la fois plus élégants et plus confortables.

Des fesses rebondies

Privilégiez les poches larges qui enrobent les fesses sur les jeans : cela vous fera perdre un peu de volume. Détail important : les poches doivent être bien centrées afin de donner une ligne harmonieuse.

Optez pour une taille moyenne ou haute qui mettra en valeur vos courbes sans insister sur le volume.

Plus généralement

D'une manière générale, portez des vêtements non moulants, monochromes ou à petits motifs. Pour affiner la silhouette, choisissez des matières qui allient fluidité et tenue pour couvrir les rondeurs sans les accentuer.

Ne vous cantonnez pas au noir sous prétexte qu'il amincit ! Vous obtiendrez le même résultat avec du chocolat, du violet, du bordeaux ou du bleu marine. Toutes les couleurs sont permises si vous choisissez des vêtements bien coupés dans une har-



monie de camaïeux de couleurs.

N'oubliez pas de mettre en avant vos atouts : si vos jambes sont fines, osez les jupes courtes.

MAIN VERTE

Les soins pour vos plantes

Faire briller leurs feuilles

Il existe sur le marché des produits pour faire briller le feuillage des plantes vertes, mais on peut aussi en fabriquer facilement à la maison.

Il suffit de diluer un jaune d'oeuf dans environ deux tasses d'eau tiède. Après avoir bien nettoyé les feuilles poussiéreuses avec un linge humide, on imbibe un linge propre de la solution et on le passe sur la surface des feuilles des plantes vertes. Évitez toutefois de l'utiliser sur les feuilles duveteuses, comme les violettes africaines ou les gloxinias. L'opération peut être répétée une ou deux fois par année, pas plus, car cela risque d'obstruer les stomates des feuilles et nuire à la croissance des plantes.

Pour éviter la chute des fruits de nos arbres fruitiers

Il faut toujours les arroser lorsque le temps est chaud. Pour vérifier si un arrosage est nécessaire, il suffit d'enfoncer un doigt dans le sol, à une profondeur d'environ 5 cm.

Si la terre est sèche, il faut arroser. On le fait idéalement en début de soirée, car



l'évaporation est plus faible à ce moment. Un arrosage lent mais abondant est préférable à plusieurs arrosages superficiels : cela permet d'atteindre les racines en profondeur, et pas seulement les racines superficielles. S'il n'y a pas de cuvette d'arrosage, on peut installer un

tuyau au pied de l'arbre, en changeant son extrémité de place à quelques reprises, afin de s'assurer que tout le système racinaire de la plante soit irrigué. Répéter au besoin, jusqu'à ce que les fruits soient prêts à être dégustés !

Planter les colchiques pour cet automne

Les colchiques d'automne sont des bulbes à floraison automnale, qui fleurissent peu de temps après leur plantation.

On les plante à la fin du mois d'août ou au début de septembre dans un sol légèrement humide et dans un emplacement situé au plein soleil ou à la mi-ombre. S'ils sont plantés à au moins 8 ou 10 cm de profondeur, ils survivent sans peine en hiver avec une bonne protection hivernale (paillis ou couverture de neige). Le feuillage apparaît le printemps suivant, entourant le fruit qui mûrit à ce moment-là. Mais, attention, ces fruits, de même que toutes les parties de la plante sont hautement toxiques ! On les savoure donc uniquement du regard.

Trucs et astuces

Cendriers fleurant bon



Remplissez vos cendriers de sable et saupoudrez le dessus d'herbes de provence. Le sable éteint instantanément les cigarettes tandis que les herbes parfumeront l'air ambiant.

Entretien des gants en caoutchouc



Beaucoup de femmes utilisent, pour les travaux ménagers, des gants de caoutchouc. Ils préservent les mains. Ces gants nécessitent cependant des soins. Pour pouvoir les réutiliser sans inconvénients, après chaque usage, et lorsqu'ils sont secs, talquez les à l'intérieur.

Ce que vous devez avoir dans votre boîte à gants



Glissez dans votre boîte à outils des gants en plastique ultra fins ou encore, une boîte de lingettes pour bébés. Quel que soit le problème que vous aurez en pleine route (pneu crevé, vérification d'huile ou plein d'essence), vous garderez les mains bien propres.

O. A. A.

Mots Fléchés N°3270

doctrines alimentaires piston	↓	diras en blésant fortune	↓	allié mesurée	↓	jointes bâti de canon	↓	morceau troubler	↓	mot qui coupe en deux rognerais	↓	parfumé à la badiane traitée	↓
vapori- sera	→											circonfé- rence sur diamètre épaissira	→
lie	↓					fécondes	→						
machine pour la une raclée	→									vieille monnaie à Venise vidées	→		
pas très courants	→					encre de calmar	↓	donner soif	→	coup de froid astate en symbole	→		machine à repro- duire
pista	↓					mit au tombeau unité d' intensité	→	précis	↓				
banque mondiale	↓		cherche à détruire jaunisses	→				vallée envahie	→			dans	→
vida l'em- barcation	→					ronqueuse de tricot baccha- nale	↓			croquance de l'or en chimie	→	palier	↓
étoile	↓							chef d' orchestre très gros	→				
						affectée	→					pres- seux affluent du Rhône	→
dit une à une	→					érafila	↓			suite d' initiales guitare indienne	→		ôtera la brous- saille
unirons	↓	bestiales								arômes de baignoire rapporta	→		
apparue	→					vieille charrue poème d'antan	→					face de dé	→
existes	↓					bornera	→					succa	↓
						crainte	→						individus
identique	↓		livide	→				calibrer	→				
			satisfait	↓				réservoir d'énergie	→				
								beau per- roquet unité de radiation	→			service postal	→
loup à la queue affreuse maladie	→					portion de cercle marque d'infinitif	→			être discret bordure de canal	→	refrain	↓
						illuminer	→						
bien connu	→					bouge	→					passa tout près	→

SUDOKU

N°3270

SOLUTION SUDOKU

N°3269

SOLUTIONS MOTS
FLECHES 3269

	4			6	7			
6	1		4					9
					1			2
		6			4		5	8
	7						9	
1	8		2			4		
9			1					
4					3		1	5
			5	2			7	

5	8	7	6	4	3	9	1	2
4	9	1	8	2	5	7	6	3
2	3	6	7	9	1	8	5	4
9	1	2	4	5	8	3	7	6
3	7	8	9	6	2	5	4	1
6	4	5	1	3	7	2	9	8
7	6	3	2	1	9	4	8	5
1	5	9	3	8	4	6	2	7
8	2	4	5	7	6	1	3	9

• J • C • F • L • G • R • G
 HABITATION • EAU
 • ROBINET • OGIVE
 GRILLER • ANANAS
 • ETETERAS • GEL •
 OTER • SIESTE • ET
 • EROS • BRIE • CRU
 FLANELLES • CHAR
 • LISSEE • ECRU • B
 LEE • SU • PS • ITOU
 • NUI • OR • AS • CL
 ENTROUVERTES • E
 • A • INSANE • SOIN
 JUIN • ILOTE • TOT
 • PLEINEMENT • LE
 JAS • MES • NIECE •
 • T • AIR • BUGNE • E
 CHANTAGE • MULET
 • INDE • ABEE • ELU
 LEGERETES • BRAI
 • SESAME • TRAINS

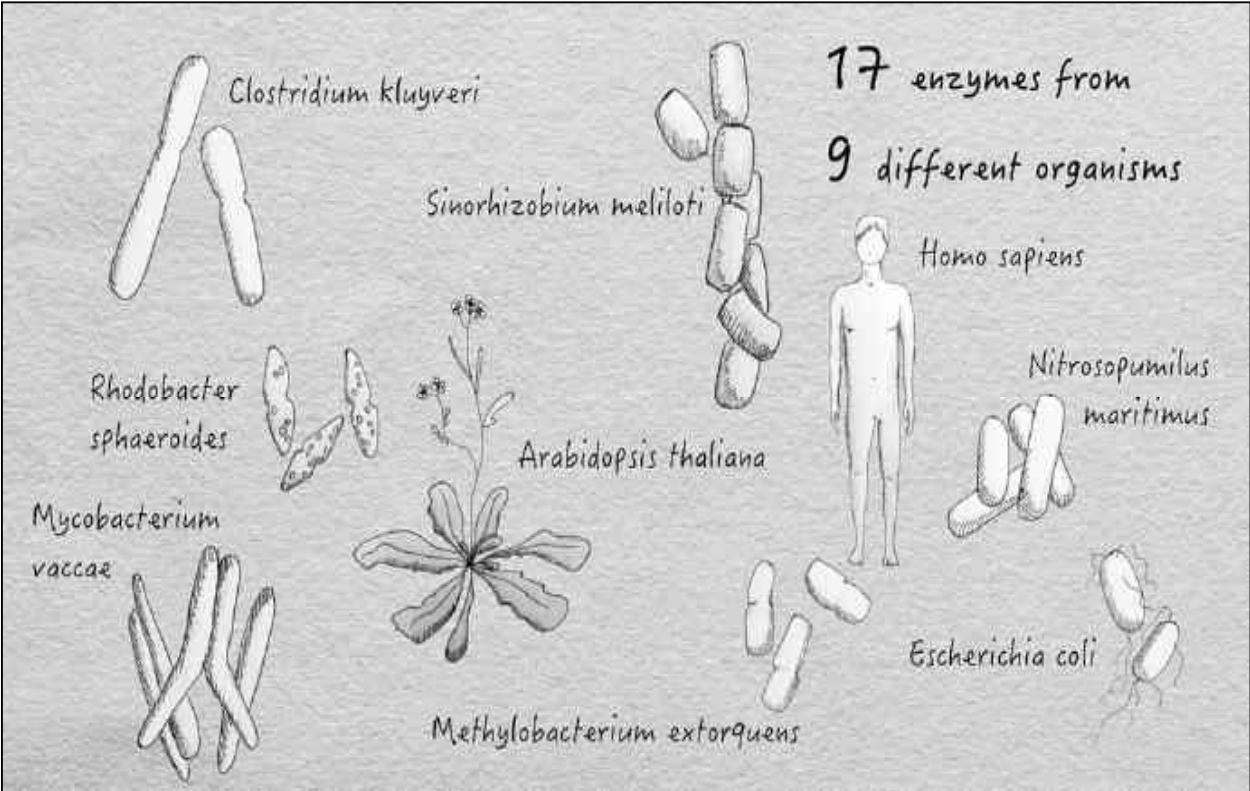
Une photosynthèse artificielle plus rapide que les plantes

S'inspirer de la nature : c'est ce qu'ont fait des chercheurs qui ont analysé la photosynthèse chez neuf organismes, des archées, des bactéries et des plantes, représentant donc les trois branches du vivant.

Tous utilisent une batterie d'enzymes pour mettre en branle une mécanique chimique compliquée utilisant l'énergie solaire pour fabriquer des molécules organiques (des chaînes de carbone) à partir du CO₂ de l'air. Mais chacun a ses petits secrets de cuisine et l'efficacité n'est pas la même pour tous, d'autant que ces organismes sont adaptés à des milieux différents. Les biochimistes ont jusqu'à présent découvert chez les organismes vivants six voies différentes pour mener à bien cette photosynthèse. L'équipe germano-suisse, menée par Thomas Schwander, de l'institut Max Planck, en Allemagne, a en quelque sorte cherché le meilleur en étudiant de près 40.000 enzymes connues pour œuvrer à la photosynthèse. Les neuf organismes dont les enzymes ont été passées au crible. L'Homme y figure bien que ses cellules ignorent la photosynthèse. Les réactions chimiques qu'elle exploite sont en effet du même type que d'autres (effectuant des transferts d'électrons par exemple), qui existent aussi chez les animaux.

La photosynthèse artificielle veut imiter la vraie, en l'optimisant

Elle vient de présenter une septième voie, inconnue de la nature, dans la revue *Science*. Cette sorte de photosynthèse artificielle repose sur une chaîne de réactions cyclique catalysée par 17 enzymes, qui ont été synthétisées en modifiant plus ou moins leurs modèles naturels. L'ensemble ressemble au cycle de Calvin (une des six voies connues, du nom de son découvreur récompensé par le prix Nobel 1961), lequel réalise ce travail chez la plupart des végétaux, dans les chloroplastes nichés au sein de leurs cellules. Cette septième voie a été baptisée cycle CETCH par l'équipe, du nom de la série d'enzymes : crotonyle-CoA/éthylmalonyle-



CoA/hydroxybutyryl-CoA. Il ne s'agit pas de photosynthèse puisque la lumière, ici, n'est pas la source d'énergie dans cette expérience de laboratoire. La question est celle de la fixation du carbone. Comme chez les organismes vivants autotrophes exploitant la photosynthèse, ce mécanisme chimique repose sur la coenzyme A (ou CoA), une molécule clé du métabolisme, qui intervient aussi, par exemple, dans la respiration. En revanche, elle dédaigne la Rubisco, une enzyme du cycle de Calvin que les chercheurs trouvent bien trop lente. C'est en sélectionnant les bonnes enzymes, voire en les modifiant, et en prenant en compte le rendement

global de toute la réaction, que les chercheurs ont pu augmenter la vitesse de cette photosynthèse artificielle. La réaction a été réalisée in vitro et reste cantonnée au laboratoire et son échelle se limite à l'éprouvette. Mais les chercheurs, qui travaillent dans le domaine de la biologie synthétique, imaginent qu'un jour, par un procédé d'ingénierie ou par modification génétique de micro-organismes photosynthétiques, le cycle CETCH pourrait servir à absorber du dioxyde de carbone de l'atmosphère ou à mettre au point des procédés de photosynthèse artificielle.

Un mystérieux temple découvert au Kazakhstan

Des pierres érigées et gravées formant une structure couvrant 120 hectares, évoquant Stonehenge : c'est sans doute le chantier de fouilles archéologiques le plus surprenant du moment. Il est mené actuellement au Kazakhstan, sur les bords de la mer Caspienne. L'époque et la région désignent les Huns, mais pas le style de ces artefacts. Un nouveau mystère à éclaircir... Ces restes monumentaux s'étalent sur 120 hectares, non loin du rivage de la mer Caspienne, à son nord-est, au Kazakhstan. Ils sont restés longtemps cachés, jusqu'en 2010, quand un homme, équipé d'un détecteur de métaux a exhumé plusieurs objets, dont une large pièce d'argent ayant servi de décoration à une selle, comme le rapporte LiveScience. Andrey E. Astafiev, un archéologue kazakh de la région à qui ces précieuses trouvailles ont été confiées, n'a pu entamer les fouilles qu'en 2014, avec Evgenii S. Bogdanov, de l'académie

des sciences de Sibérie. Les deux chercheurs viennent de détailler leurs résultats dans la revue Ancient Civilizations from Scythia to Siberia. L'ensemble, dont l'âge serait de 1.500 ans, se compose de nombreuses pierres de grande taille, la plus petite mesurant 4 x 4 m et la plus grande 34 x 24 m. De formes plates, elles sont fichées verticalement dans le sol, ce qui ne peut manquer de faire penser au site de Stonehenge, en Angleterre. Bien plus ancien, le célèbre site britannique a été érigé en plusieurs époques à partir, au moins, de 2.800 avant J.-C. et est aussi nettement plus petit.

Des gravures taillées sur l'une des grandes pierres érigées du site d'Altynkazgan

La différence tient aussi aux objets mis au jour sur le

site d'Altynkazgan. Les archéologues ont retrouvé des pièces de bronze, qui auraient pu appartenir à une cravache. D'autres plaques d'argent ont été découvertes près de la première, composant une remarquable parure de selle, ornée de gravures représentant un ours, des cerfs et ce qui semble être un lion attaquant une proie. Le style, expliquent les auteurs, ressemble à celui de la dernière période de l'Empire romain. En revanche, d'autres indices pointent vers d'autres époques. L'hypothèse des deux archéologues est que le site a été construit par une population autochtone imbibée de culture romaine qui a dû fuir devant l'avance des Huns, lesquels ont alors occupé l'endroit. Un squelette a été retrouvé mais son âge reste indéterminé et il faudra d'autres fouilles pour résoudre le mystère d'Altynkazgan, le Stonehenge de l'Asie.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Une tasse à café qui rattrape les gouttes perdues

Inventeur : Kim Keun Ae Date : 2009 Lieu : Corée du Sud

Kim Keun Ae a inventé la tasse parfaite pour éviter que des gouttelettes de café ne viennent tacher vos meubles ou ruiner des documents administratifs... Ce genre d'inconvénients fait donc désormais partie du passé grâce à ce concept de tasse révolutionnaire.



AF 447 VOL RIO-PARIS : QUE S'EST-IL VRAIMENT PASSÉ ?



20h55



Le 1er juin 2009, l'avion A330 reliant Rio de Janeiro à Paris et affrété par Air France sombre dans l'océan Atlantique sans avoir émis de message d'alerte. Les équipes de l'émission ont mené l'enquête sur ce crash qui, avec 228 morts, reste comme la pire catastrophe aérienne française. Malgré les boîtes noires retrouvées au fond de la mer, les comptes rendus techniques et l'enquête judiciaire, l'enchaînement fatal des faits semble bien difficile à comprendre. Tout pourrait être lié à un givrage des sondes calculant la vitesse de déplacement, ainsi qu'à une mauvaise réaction des pilotes face à cette perte momentanée de données.

JUMPER



20h55



Lors d'un grave accident, David Rice, un jeune homme, découvre qu'il est un « jumper », un homme capable de se téléporter où il veut. Après avoir utilisé son pouvoir pour améliorer son ordinaire, David rencontre Griffin, un autre Jumper et saisit qu'il n'est pas seul au monde à avoir ce don. Il repère aussi qu'une secte menée par Roland Cox a entrepris, au fil des siècles d'éliminer tous les Jumpers.

FLEUR DE CACTUS



20h55



Julien Desforges, chirurgien dentiste, a fait croire à sa jeune maîtresse Antonia qu'il était marié et père de trois enfants. Il décide de lui passer la bague au doigt. Mais cette dernière exige comme condition de rencontrer la compagne imaginaire. Pour se sortir de cette situation embarrassante, Julien demande à mademoiselle Vignau, sa fidèle et zélée secrétaire, d'endosser ce rôle. Sans hésitation, elle accepte...

INVINCIBLE



20h55



Athlète américain de haut niveau, Louie Zamperini est un coureur olympique médaillé qui n'échappe pas à la Seconde Guerre Mondiale. En 1942, l'avion qui le transporte lui et d'autres soldats s'écrase en mer tuant la quasi-totalité des membres de l'équipage. Zamperini et un autre rescapé réussissent néanmoins à survivre pendant quarante-sept jours à bord d'un canot de sauvetage avant d'être capturés par l'ennemi japonais. D'abord soignés à l'hôpital, ils sont bientôt transférés dans un camp de prisonniers de guerre où la célébrité de Zamperini lui porte préjudice. Conduit ensuite dans un nouveau camp à Tokyo, Louie Zamperini subit les sévices physiques et mentaux d'un gardien particulièrement violent...



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

SNOW THERAPY



20h55



La petite famille suédoise formée par Tomas, son épouse Ebba, et leurs deux enfants Vera et Harry, profite des sports d'hiver dans la station des Arcs. Ces vacances paradisiaques basculent, quand une avalanche menace la famille et les autres vacanciers, qui prenaient du bon temps à la terrasse ensoleillée d'un restaurant. Tout le monde est sauf. Mais, peu de temps après l'événement, au cours d'un repas avec des connaissances, Ebba reproche à Tomas d'avoir pris la fuite sans se soucier de sa famille. Celui-ci nie en bloc.

LA CITÉ DE LA PEUR



20h55



Odile Deray, attachée de presse, se démène pour faire parler de son film, «Red Is Dead». En compétition au Festival de Cannes, ce navet raconte l'histoire d'un sidérurgiste qui assassine ses victimes avec un marteau et une faucille. Or, après chaque projection et avec une régularité de métronome, un maniaque élimine les projectionnistes de la même manière. Odile voit du meilleur oeil ces crimes qui assurent à son fichu navet une promotion aussi efficace qu'inespérée. Profitant de cet engouement de la presse autour de l'«affaire», elle fait venir à Cannes l'interprète principal du film, Simon Jérôme, protégé par son garde du corps, Serge Karamazov. Ce dernier n'a d'yeux que pour les starlettes qui tapissent les lieux. Bialès, le commissaire chargé de l'enquête, est obsédé quant à lui par les médias...

THE ISLAND : LES NAUFRAGÉS



20h55



Le message de Mike Horn apprenant aux 18 naufragés qu'ils doivent rejoindre un village de pêcheurs par leurs propres moyens a fait l'effet d'une bombe. En effet, à presque quatre semaines du début de l'expérience, les corps sont fatigués. Si tous se posent des questions quant à leur capacité à faire ce trek final, pour Claire, Thibaud et Jérémie, cette ultime étape semble déjà compromise. De plus, le parcours est semé d'embûches, avec notamment trois crocodiles attendant les aventuriers en chemin. Ces derniers instants sur l'île sont aussi l'occasion de faire un bilan et de se remémorer les bons moments de l'expérience.

MUNCH
JAMAIS SANS MON FILS

20h55



C'est le branle-bas de combat au cabinet Munch : Clarisse a disparu sans laisser de trace et la police la recherche pour le kidnapping de son fils. Quand Munch, épaulée par Aurélien et Gaspar, finit par la retrouver, elle découvre avec stupeur que Clarisse est également accusée du meurtre de sa belle-mère. Les soupçons s'accumulent autour de la jeune femme. De fil en aiguille, le trio remonte le fil d'un crime machiavélique qu'on veut injustement faire porter à Clarisse pour venger un passé tourmenté. Comment la réhabiliter pour qu'elle puisse reprendre le cours normal de sa vie ?...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulah Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIRANDA KERR

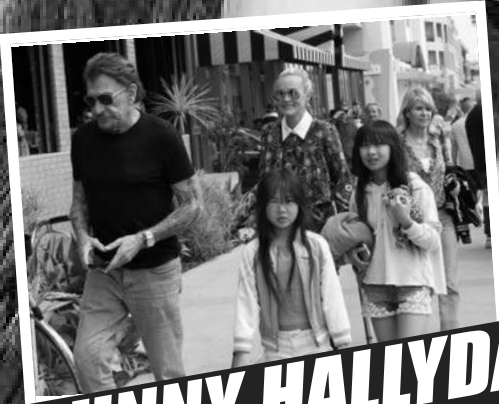
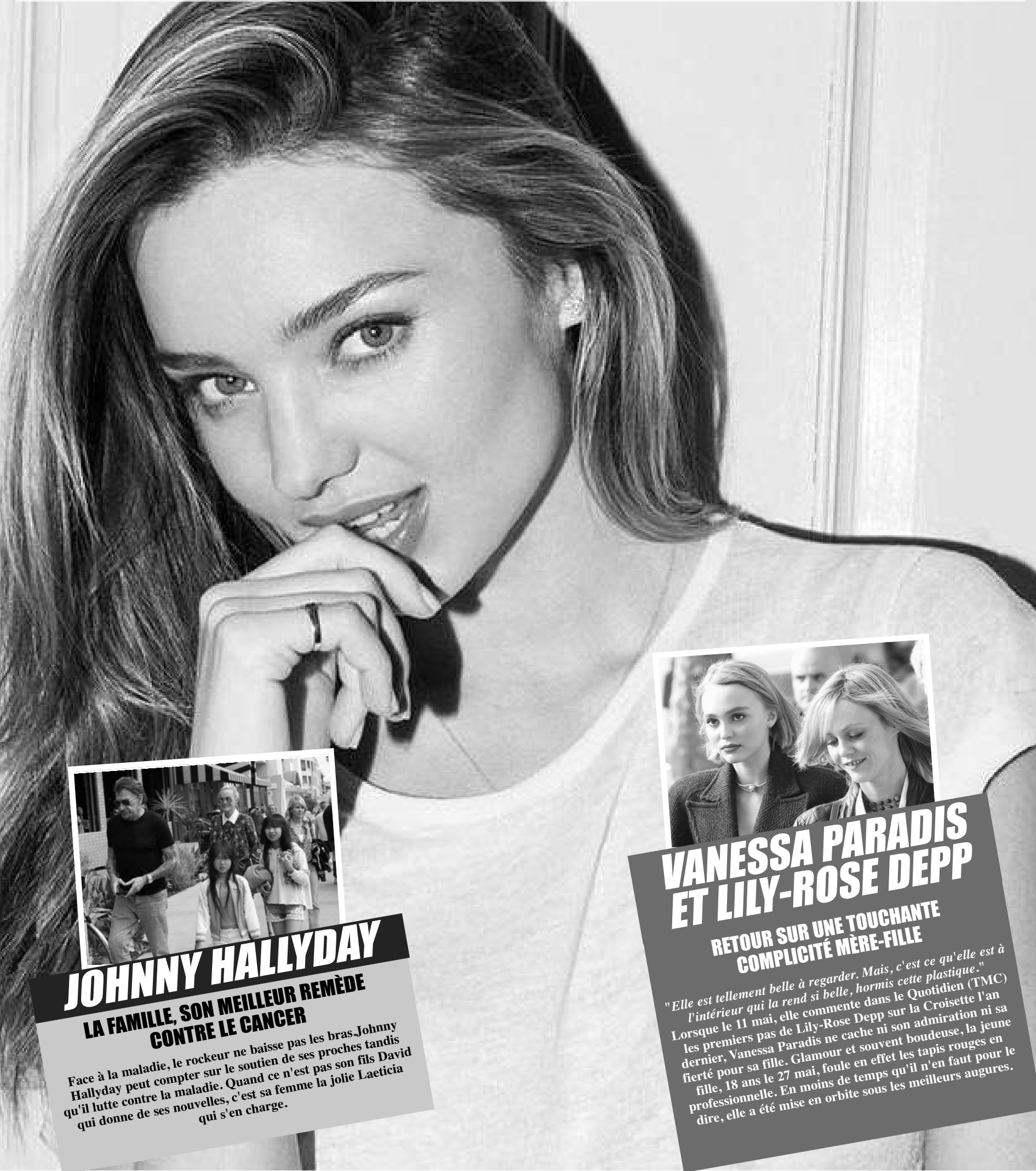
SURPRISE, ELLE S'EST MARIÉE À EVAN SPIEGEL !

Miranda Kerr est de nouveau une femme mariée ! La bombe australienne qui arpenteait autrefois le podium du Victoria's Secret Fashion Show vient tout juste de dire "oui" au nouvel homme de sa vie, Evan Spiegel. Divorcée de l'acteur Orlando Bloom avec qui elle a un fils de 6 ans

prénom Flynn, Miranda Kerr a commencé à fréquenter Evan Spiegel, jeune milliardaire qui n'est autre que le fondateur de Snapchat, en 2015. En juillet dernier, le jeune homme de 26 ans très épris de sa belle s'était empressé de lui demander sa main. Et c'est hier, samedi 27 mai 2017 que

les amoureux ont sauté le pas. Malgré leur immense richesse, ils ont préféré la jouer sobre et ont convié leurs familles et leurs amis chez eux à Brentwood (Californie) pour une cérémonie simple et intime qui a eu lieu dans leur grand jardin. Si depuis vendredi, les voisins ont remarqué que les

services de sécurité fusaient de tous les côtés, il n'y a pour l'instant aucune information sur la robe que Miranda portait. Pour l'heure, nous pourrions donc juste nous consoler en admirant une nouvelle fois sa magnifique (et très onéreuse) bague de fiançailles ...



JOHNNY HALLYDAY LA FAMILLE, SON MEILLEUR REMÈDE CONTRE LE CANCER

Face à la maladie, le rockeur ne baisse pas les bras. Johnny Hallyday peut compter sur le soutien de ses proches tandis qu'il lutte contre la maladie. Quand ce n'est pas son fils David qui donne de ses nouvelles, c'est sa femme la jolie Laetitia qui s'en charge.



VANESSA PARADIS ET LILY-ROSE DEPP RETOUR SUR UNE TOUCHANTE COMPLICITÉ MÈRE-FILLE

"Elle est tellement belle à regarder. Mais, c'est ce qu'elle est à l'intérieur qui la rend si belle, hormis cette plastique." Lorsque le 11 mai, elle commente dans le Quotidien (TMC) les premiers pas de Lily-Rose Depp sur la Croisette l'an dernier, Vanessa Paradis ne cache ni son admiration ni sa fierté pour sa fille. Glamour et souvent boudeuse, la jeune fille, 18 ans le 27 mai, foule en effet les tapis rouges en professionnelle. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, elle a été mise en orbite sous les meilleurs augures.

Fadjr	06h27
Dohr	13h00
Asr	15h42
Maghreb	18h05
Icha	19h27

APRÈS 41 JOURS DE GRÈVE DE LA FAIM

DES GARANTIES POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DES PRISONNIERS PALESTINIENS

Les palestiniens détenus dans des prisons israéliennes ont mis un terme avant-hier à 41 jours de grève de la faim après avoir obtenu, selon leurs soutiens, des garanties sur une amélioration de leurs conditions de détention.

A la suite d'un accord conclu entre les représentants des prisonniers et l'administration d'occupation israélienne, le mouvement a été suspendu, le jour du début du ramadan. Cette grève de la faim avait été entamée le 17 avril et était suivie par quelque 800 détenus ces derniers jours, dont son initiateur, Marwan Barghouthi, condamné à la perpétuité par Israël pour "son rôle dans la seconde Intifada".

Des responsables pénitentiaires se sont présentés dans la cellule de Marwan Barghouthi avec lequel "ils ont mené plus de 20 heures de négociations" et "un accord a finalement été trouvé". Cet accord prévoit que les prisonniers auront droit à deux visites par mois contre une avant le début de la grève. Il s'agissait de l'une des principales revendications des grévistes. "Le CICR est prêt à aider pour organiser une deuxième visite" par mois, a indiqué son porte-parole Jesus Serrano. Il s'est félicité de la fin de la grève car son organisation, la seule à visiter les détenus, était "inquiète de la détérioration de l'état de santé des grévistes".

Une trentaine d'entre eux ont été hospitalisés ces derniers jours en raison de la détérioration de leur état de santé, selon l'administration pénitentiaire citée par des médias. Les détenus réclamaient aussi des téléphones publics dans les prisons, la fin des "négligences médicales" et "des mises à l'isolement, ainsi que l'accès à des chaînes télévisées et de la climatisation". Ils n'ont pas obtenu les téléphones publics, selon la porte-parole de l'administration.

La presse palestinienne a pour sa part mis en exergue "la patience, le courage, la résistance, la volonté et la détermination" dont ont fait preuve les détenus palestiniens pendant 41 jours, dans les différentes prisons israéliennes, pour exiger,



en priorité, des conditions de détention plus dignes.

"La bataille des intestins vides" des prisonniers palestiniens s'était poursuivie malgré toutes "les mesures répressives, toutes les provocations et les agressions de l'administration pénitentiaire israélienne". Et malgré les conséquences très désastreuses sur leur santé, et l'état d'épuisement dans lequel se trouvaient plusieurs détenus palestiniens, les prisonniers étaient plus que jamais déterminés à réaliser toutes leurs revendications légitimes.

Victoire de la résistance et de la dignité

Les Palestiniens ont proclamé la "victoire" à l'issue de cette protestation qui s'est exprimée par une grève de la faim, la plus longue de l'histoire du mouvement des prisonniers.

Plusieurs capitales ainsi que le Parlement européen réclament la libération du leader de cette action de protestation, en l'occurrence Marwan Barghouthi, estimant qu'il pourrait jouer un rôle dans les efforts de paix avec Israël. Au terme de ce mouvement, les Palestiniens sont parvenus à attirer l'at-

tention sur les conditions de détention des 6.500 Palestiniens incarcérés par Israël, dont des dizaines de femmes et d'enfants, et à dénoncer le système judiciaire israélien appliqué aux Palestiniens des Territoires occupés.

Pour le politologue Abdel Majid Souilem, le mouvement a "contraint Israël à négocier avec les représentants des détenus". "Reste désormais à savoir si Israël respectera ses engagements". Les Palestiniens avaient multiplié les contacts internationaux depuis le 17 avril. Le président Mahmoud Abbas avait chargé jeudi l'envoyé américain Jason Greenblatt de jouer les médiateurs avec Israël afin d'éviter un embrasement des Territoires occupés au cas où la prolongation de la grève aurait provoqué la mort de détenus. Des manifestations de soutien ont dégénéré en violences, deux fois meurtrières ces dernières semaines. La question des prisonniers est particulièrement sensible pour les Palestiniens: plus de 850.000 d'entre eux (pour une population de 4,5 millions dans les Territoires) sont passés par les prisons israéliennes depuis 1967 et l'occupation militaire israélienne.

LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

UN RESPONSABLE DE LA DGSN PRÉSIDE LE GROUPE DES EXPERTS D'INTERPOL

Le commissaire principal de police, Saïd Bachir, chef de service central de la lutte contre les crimes liés aux technologies d'information et de communication à la sûreté nationale, a été désigné par le secrétariat général de l'OIPC-Interpol pour présider le groupe des experts d'Interpol de la

lutte contre la cybercriminalité, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale.

Cette désignation s'est faite à l'occasion de la 10ème réunion des chefs d'unités de la lutte contre la cybercriminalité des pays du moyen orient et d'Afrique du nord qui s'est déroulée dernièrement à

Lyon (France), a précisé la même source.

"Cette désignation, traduit le haut degré de professionnalisme atteint par la sûreté nationale dans tous les domaines, qui lui a valu respect et considération à travers le monde", a noté le communiqué de la DGSN.

ORDINATEURS DANS LES AVIONS WASHINGTON PRÊT À LES INTERDIRE SUR TOUS LES VOLS

Les autorités américaines sont prêtes à interdire les ordinateurs portables en cabine sur tous les vols à destination des Etats-Unis, en raison d'une "menace réelle", a indiqué hier le ministre de la Sécurité intérieure, John Kelly.

"Il y a une menace réelle (...) C'est vraiment l'obsession des terroristes : abattre un avion en vol, particulièrement un avion américain, bondé d'Américains à bord", a déclaré John Kelly sur la chaîne Fox News.

Le 21 mars, les autorités américaines avaient interdit aux passagers en provenance de dix aéroports dans huit pays arabes et en Turquie de transporter en cabine ordinateurs portables, tablettes et autres appareils électroniques d'une taille supérieure à celle d'un téléphone portable.

Ils avaient ensuite fait savoir que ces restrictions pourraient être étendues à d'autres régions, dont l'Europe. Les Etats-Unis disposent d'informations de services de renseignement selon lesquelles un ordinateur portable pourrait être utilisé pour déclencher une bombe à bord d'un avion.

Les experts américains et la Commission européenne multiplient les contacts pour discuter des conditions de cette éventuelle interdiction.

Une interdiction américaine sur les ordinateurs portables pourrait semer la pagaille dans les aéroports européens, avec plus de 3.250 vols par semaine prévus cet été entre les pays de l'Union européenne et les États-Unis, selon des chiffres de l'industrie aérienne.

Les huit pays dont les aéroports sont actuellement concernés par l'interdiction des gros appareils électroniques sur les vols à destination des Etats-Unis sont la Turquie, la Jordanie, l'Egypte, l'Arabie saoudite, le Koweït, le Qatar, les Emirats arabes unis et le Maroc.

En mars, emboîtant le pas à Washington, la Grande-Bretagne avait, elle aussi, pris une mesure similaire limitée à six pays: Turquie, Liban, Jordanie, Egypte, Tunisie, Arabie Saoudite.